

SOMMAIRE

Villes

- 1) « Sucy / Accusée d'avoir discriminé des Roms, la maire (LR) relaxée » - Le Parisien
- 2) « Vincennes / Associations déposez votre projet durable » - Le Parisien

Département

- 1) « Le Val-de-Marne lance ses produits « toqués » pour les cantines » - 94 Citoyens
- 2) « Donner son sang : les collectes dans le Val-de-Marne » - 94 Citoyens

Région / Régionales

- 1) « On peut encore s'inscrire sur les liste électorales » - Le Parisien
- 2) « Grand Paris : « Ne pas avoir d'attentes démesurées » - La Tribune

Politique nationale

- 1) « Message de rentrée de Nicolas SARKOZY » - Site Les Républicains
- 2) « Les ténors de la droite s'impliquent dans la conquête des régions » - Le Figaro
- 3) « Emploi : El Khomri, le pari surprise de François Hollande » - Les Echos
- 4) « La réforme du droit du travail, premier test pour la nouvelle ministre » - Les Echos
- 5) « Hollande et ses réformes « pas toutes de gauche » - L'Express
- 6) « François Hollande exprime des regrets sur sa politique fiscale » - Le Monde
- 7) « Hollande confirme l'objectif de 60 000 postes en 2017 » - Le Monde
- 8) « Les agriculteurs envahissent la capitale pour manifester leur colère » - Les Echos
- 9) « Outre-mer : les niches sociales dans le viseur de Bercy » - Les Echos
- 10) « La réforme des mineurs ressuscitée » - Le Parisien
- 11) « Pour les villes, la transition énergétique n'est pas financée » - Le Monde
- 12) « Le Medef Ile-de-France fustige la taxe sur les parkings » - Le Figaro

Revue de presse: Jeudi 03 septembre 2015

13) « Medef : place aux femmes ! » - L'Express

14) « Salaires : la prudence restera de mise dans les entreprises » - Les Echos« Brèves » - Les Echos

Ouverture et curiosités

1) « Coup de pouce de l'Arcep pour déployer la 4G » - Les Echos

2) « Un Beethoven mutin et mutant au Parc Floral » - Le Monde

3) « Rentrée des classes pour le climat » - L'Express

4) « Les nouveaux téléphones rendent la justice aveugle » L'Express

5) « Royaume Uni : les contrats "zéro heure" ont bondi de 20% » - Le Figaro Eco

6) « En Turquie, les autorités accentuent la pression sur les médias » - Le Monde

Villes

« Sucy / Accusée d'avoir discriminé des Roms, la maire (LR) relaxée » - Le Parisien

SUCY-EN-BRIE

Accusée d'avoir discriminé des Roms, la maire (LR) relaxée

LE TRIBUNAL correctionnel de Créteil a mis hors de cause Marie-Carole Ciuntu, hier. La maire (LR) de Sucy-en-Brie était poursuivie pour avoir refusé de scolariser à la rentrée 2014 cinq enfants roms qui vivaient dans un bidonville de Sucy.

Lors de l'audience, qui avait eu lieu début juillet, le procureur avait estimé que « la preuve d'une discrimination (n'était) pas suffisamment apportée », le doute devant bénéficier à Marie-Carole Ciuntu.

Fin septembre 2014, une militante de Romeurope s'était présentée à la mairie pour demander l'inscription de cinq enfants roms. Elle s'était, selon son témoignage lors de l'audience, vue opposer « un refus catégorique du cabinet du maire ».

« Les enfants Roms ont été volontairement exclus de la République »

M^e Jérôme Karsenti, l'avocat de l'association Romeurope

Début décembre 2014, M^e Jérôme Karsenti, l'avocat de Romeurope, avait déposé une citation directe devant la 9^e chambre du tribunal cor-



Marie-Carole Ciuntu, maire (LR) de Sucy, s'était défendue en expliquant que les justificatifs de domicile des enfants Roms n'avaient pas été fournis. (DR)

rectionnel de Créteil pour « discrimination raciale », afin que Marie-Carole Ciuntu vienne s'expliquer sur son supposé refus de scolariser ces enfants qui vivaient dans un campement situé entre les voies de RER et la

brigade cynophile de la RATP. Marie-Carole Ciuntu s'était défendue en expliquant que les justificatifs de domicile demandés n'avaient pas été fournis par l'association, et rappelé que « plus de dix enfants roms » étaient scolarisés à l'époque à Sucy-en-Brie.

« Bien sûr je suis contente de ce jugement, a commenté l'élue. Il était important que la vérité soit dite sur les pratiques de la Ville de Sucy, où il n'y a aucune discrimination. Ce n'est pas une petite chose que d'être accusée de discrimination raciale, mais il y a eu relaxe pure et simple ». Et de préciser que le fait que l'avocat de l'association Romeurope, M^e Jérôme Karsenti, soit un ancien élu d'opposition, « est un élément à prendre en compte ».

« Le parquet, par des réquisitions totalement incompréhensibles, avait donné le la de cette audience surréaliste », s'est indigné l'avocat suite au délibéré. « Les enfants Roms ont été volontairement exclus de la République en raison de leur appartenance ethnique. Le nier aux noms de considérations approximatives sur la preuve revient à nier l'évidence », a-t-il ajouté, se réservant le droit de faire appel.

F.D.

« Vincennes / Associations déposez votre projet durable » - Le Parisien

Associations, déposez votre projet durable

■ Les associations de Vincennes sont encouragées par la ville à réaliser des projets de développement durable. Une enveloppe globale de 8 000 € pour cet appel à projets a été budgétée. Ainsi, dès demain, les associations pourront déposer leur projet sur les thèmes évoqués dans l'Agenda 21 local, soit le bâti, les espaces de nature et collectifs, la solidarité, la santé et l'environnement, etc. La clôture des inscriptions est fixée au 16 octobre. Les dossiers de participation sont téléchargeables sur vincennes.fr. Plus d'informations : agenda21@vincennes.fr et 01.43.98.69.93.

Département

« Le Val-de-Marne lance ses produits « toqués » pour les cantines » - 94 Citoyens

Le Conseil départemental du Val-de-Marne lancera son groupement de commande pour la restauration scolaire à partir du 1er janvier 2016. Objectif : négocier au meilleur prix des produits plus qualitatifs, « toqués », issus notamment des circuits courts et/ou bio.

Initié dans le prolongement de la consultation sur les cantines menée en 2013 qui avait conduit à la signature d'une charte en huit points, ce groupement de commande permettra de négocier des produits, sélectionnés en fonction de leur qualité, dans le cadre de circuits courts et/ou de l'agriculture biologique, sur la base d'achats groupés. Ces produits seront référencés avec une toque de cuisinier pour signaler l'effort qualitatif.

« Leur prix se rapprochera le plus possible de celui d'un produit conventionnel, tout en étant de qualité supérieure, explique dans un communiqué Olivier Laroche, chef du service restauration à la direction de la logistique. L'objectif est de conserver un panier-repas à 2 euros et d'inciter les collègues adhérents à les choisir pour confectionner les 21 000 repas qu'ils servent au quotidien. » Concrètement, onze lots ont été définis par spécialité : poissons et produits de la mer frais, épicerie, produits et accessoires d'entretien...

Pour l'instant, 70 collègues ont décidé de franchir le pas.

Revue de presse: Jeudi 03 septembre 2015

« Donner son sang : les collectes dans le Val-de-Marne » - 94 Citoyens

Alors que les réserves en sang s'épuisent pendant les vacances d'été, l'Établissement français du sang (EFS) organise sa campagne de rentrée pour mobiliser les donneurs. Retrouvez ci-dessous toutes les dates de collectes à venir dans le département.

Mercredi 2 septembre: A Rungis, local de la Croix-Rouge, 2 rue de la pirouette, de 14h à 19h30.

Jeudi 4 septembre : A Champigny-sur-Marne, salle Jean Morlet, 19 rue Albert Thomas, de 14h30 à 19h30.

Vendredi 5 septembre : A Fontenay-sous-Bois, à l'Hôtel de ville, 4 esplanade Louis Bayeurte, de 8h30 à 18h.

Samedi 6 septembre : A Santeny, dans la salle multisport, voie aux Vaches, de 9h à 13h.

Vendredi 11 septembre : A Fresnes, dans la salle polyvalente Henri Thellier, 18 rue Auguste Daix, de 14h à 19h30.

Samedi 12 septembre : A Nogent-sur-Marne, dans l'école Val de Beauté, 70, Grande rue Charles de Gaulle, de 9h à 13h. A Cachan, dans la salle la Grange Gallieni, 2, rue Gallieni, de 9h à 14h.

Dimanche 13 septembre : Au Perreux-sur-Marne, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, place de la Libération, de 9h à 13h.

Vendredi 18 septembre : A Charenton-le-Pont, à l'Espace Toffoli, 73 rue de Paris, de 15h à 19h30.

Samedi 19 septembre : Au Plessis-Trévisé, à l'Espace Paul Valéry, 72-74 avenue Ardouin, de 9h30 à 14h30. A Thiais, au centre de loisirs Lionel Terray, 39 avenue René Panhard, de 9h à 13h.

Mercredi 30 septembre : A Bonneuil-sur-Marne, à l'espace Louise Voelckel, rue du 8 mai 1945, de 14h à 19h.

Des collectes fixes sont également organisées dans les hôpitaux suivants :

– A l'hôpital Henri Mondor, dans l'immeuble Tornado. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 16h. Les samedis de 8h30 à 12h. 1 voie Felix Eboue à Créteil

– A l'hôpital Paul Brousse, les lundis et jeudis de 8h30 à 16h. Les mardis de 8h30 à 14h au 14, avenue Paul Vaillant Couturier à Villejuif.

Région / Régionales

« On peut encore s'inscrire sur les liste électorales » - Le Parisien

On peut encore s'inscrire sur les listes électorales

RÉGIONALES. Le délai pour accomplir les démarches a été exceptionnellement repoussé au 30 septembre. Objectif : inciter les Français à voter en décembre.

NON, IL N'EST PAS TROP tard pour vous inscrire sur les listes électorales afin de voter aux élections régionales du 6 et 13 décembre ! Que vous soyez retardataire ou juste étourdi, vous avez encore jusqu'au 30 septembre pour accomplir les démarches. Il suffit de vous rendre dans votre mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou de lui poster ces documents (accompagnés du formulaire d'inscription), voire, si vous êtes plutôt geek, de pianoter sur Internet (www.mon-service-public.fr, disponible pour la plupart des communes). Un gros effort demandé aux mairies par le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, à la demande expresse de François Hollande, qui entend simplifier l'exercice du droit de vote face à l'abstention massive (53,6% au premier tour des régionales de mars 2010, triste record). On compte en effet pas moins de 6,5 millions d'électeurs inscrits dans la mauvaise commune (à la suite d'un déménagement, par exemple) et 3 millions de non-inscrits. Autre nouveauté, les électeurs qui se sont inscrits dans le courant de l'année 2015 pourront aussi voter aux régionales de décembre (en temps normal, il aurait fallu s'inscrire avant le 31 décembre 2014, près d'un an avant !). Cette

prolongation exceptionnelle est le fruit de la loi du 13 juillet, déposée par la députée PS Elisabeth Pochon, coauteur d'un rapport avec son collègue des Républicains Jean-Luc Warsmann.

Pour l'occasion, le ministère de l'Intérieur et le service d'information du gouvernement (SIG) ont concocté une campagne d'affichage en forme de clin d'œil aux soldes (ci-contre) ! Une façon de frapper les esprits. Elle sera relayée à partir de mardi prochain à la radio et sur un Internet par un spot qui promet de faire parler de lui, puisqu'il s'agit d'une parodie de la série « les Feux de l'amour », avec un couple kitsch à souhait. « Il est trop tard, Cassandra », murmure Johnny à sa dulcinée. « Non, Johnny, il n'est pas trop tard... pour s'inscrire sur les listes électorales. »

■



Une campagne d'affichage en forme de clin d'œil aux soldes devrait attirer l'attention. (DR.)



par Nathalie Schuck

« Grand Paris : « Ne pas avoir d'attentes démesurées » - La Tribune

Grand Paris : « Ne pas avoir d'attentes démesurées »

Le maire de Sceaux (92), Philippe Laurent, se satisfait de la création de la métropole du Grand Paris en 2016. Même si tout n'est pas parfait, il estime que les conditions sont réunies pour assurer un développement progressif de l'écosystème francilien.

LA TRIBUNE - La loi NOTRe a finalement acté un périmètre resserré à 123 communes de la petite couronne, plus Paris intramuros, qui constitueront la métropole du Grand Paris. N'est-il pas trop restreint ?

PHILIPPE LAURENT - La logique aurait certes voulu que le territoire de la métropole soit plus grand que celui de la petite couronne. Nous avons d'ailleurs demandé aux parlementaires d'introduire des modalités d'extension simples de ce périmètre, et n'avons été qu'en partie entendus. Mais je pense qu'il faut cesser de rediscuter indéfiniment la pertinence de ce périmètre. Nous devons nous mettre en ordre de marche... et surtout ne pas s'enfermer dans un carcan qui oppose la métropole du Grand Paris et la région Ile-de-France.

Aujourd'hui, quel objectif de développement économique porte le Grand Paris ?

Il n'y a pas d'objectif de développement économique concret. Ceux-ci seront fixés après les élections régionales et la mise en place de la métropole au premier janvier 2016. Car le développement économique est davantage du ressort de la région. Mais la métropole aura tout de même son rôle à jouer, notamment par le biais de ses compétences en matière d'aménagement.

Que faudra-t-il attendre de la montée en puissance de la métropole ?

Il ne faut pas avoir d'attentes démesurées. D'abord la vie quotidienne des gens ne sera que très peu touchée à court terme. Ensuite, les pôles d'excellence existants en Ile-de-France ne seront pas remis en cause par le nouveau découpage des intercommunalités et par la création de la métropole. Et on s'appuiera toujours sur les 22 contrats de développement territorial (CDT) signés entre l'Etat et les élus locaux. Les nouvelles institutions reprendront de fait les stratégies déjà engagées. Mais que l'on soit bien clair : la création de la métropole est loin d'être un non-événement.

Que fera-t-elle changer alors ?



Philippe Laurent, maire de Sceaux dans les Hauts-de-Seine depuis 2001.

Elle peut réellement contribuer à accroître l'attractivité internationale de l'écosystème francilien et à créer une nouvelle image génératrice de confiance auprès des acteurs économiques locaux et internationaux. Nous ne sommes plus dans un système où l'Etat décide et les échelons inférieurs appliquent. La métropole doit jouer un rôle de catalyseur. Soit concrètement d'une part mettre en

avant les éléments qui font sa force : les 600.000 étudiants de la région, sa remarquable capacité de recherche etc... Et d'autre part, parler de ses projets de manière claire et les faire porter par une voix forte, à l'instar ce qui est réalisé pour le Grand Londres.

La métropole peut servir à galvaniser les énergies sur des projets comme les Jeux olympiques de 2024, ou l'exposition universelle de 2025. Elle devra aussi encourager le développement des industries sur son territoire, et réfléchir à la logistique, un sujet majeur à prendre en compte dans les politiques d'aménagement : en effet, comment pourra-t-on à l'avenir amener les marchandises chez les gens et chez les commerçants compte tenu de la complication de l'environnement urbain francilien, et de la réduction du nombre de voies de circulation ?

Que devra assurer la métropole du Grand Paris pour éviter le couac ?

Pour que tout cela fonctionne, la maire de Paris et les présidents de la métropole et de la région devront s'entraider. Ces trois grands élus seront condamnés à s'entendre pour rétablir la confiance des acteurs économiques. De toute évidence, l'objectif du Grand Paris n'est pas d'affirmer un pouvoir politique fort de gestion, mais de coordonner au mieux le travail des maires.

On attend aussi d'un projet métropolitain qu'il joue le rôle de contrepoids contre les phénomènes de ghettoïsation...

Depuis un certain temps déjà, l'aménagement urbain est de bien meilleure qualité. Encore une fois, il ne faut pas attendre de miracle de la part de la métropole en la matière. Mais le Grand Paris peut permettre d'aller plus vite et de faire mieux.

Une péréquation fiscale efficace entre les communes du Grand Paris, censée également lisser en partie les inégalités

territoriales, est encore loin de voir le jour...

Il était impossible de faire autrement à court terme. On ne pouvait pas tout chambouler en aussi peu de temps. Il a fallu garantir le pouvoir d'achat des communes de la métropole. Certes, on ne peut donc pour l'instant pas parler d'accélération des moyens de péréquation. Mais je pense que l'on crée toutefois les conditions pour qu'une meilleure péréquation se fasse à terme, par le biais du développement économique des territoires.

Concrètement dès 2016, le surplus futur des recettes liées à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sera mis en commun et remonté au niveau de la métropole. De même pour la dotation globale de fonctionnement intercommunale (DGF). Elles apporteront un premier niveau, certes modestes, de ressources à la métropole pour soutenir des projets de développement. ■

par Mathias Thépot

Politique nationale

« Message de rentrée de Nicolas SARKOZY » - Site Les Républicains

Chers amis,

Il y a un an, je m'adressais à vous pour vous faire part de ma volonté de m'engager à nouveau dans la vie politique.

Lorsque j'ai décidé de me présenter à l'élection pour la Présidence de notre famille politique, j'ai affirmé ma volonté de la transformer en profondeur, afin de donner à la France la perspective d'une alternative politique crédible.

Cette transformation est aujourd'hui largement initiée. Je souhaite remercier tous ceux qui y ont participé. En moins d'un an, nous avons su renforcer notre unité, en faisant l'effort d'apaiser nos tensions internes. Nous avons créé « les Républicains ». Nous sommes en train de construire un mouvement politique moderne, adapté dans ses pratiques à notre époque, et qui laisse toute sa place à l'expression militante et citoyenne.

Au nom de l'unité, j'ai souhaité que notre formation politique soit dotée d'une direction composée de toutes les sensibilités. Cette nouvelle équipe a pris des décisions rapides et concrètes, en adoptant le principe et les modalités du choix d'un candidat unique des Républicains pour la prochaine élection présidentielle.

Signe de notre force retrouvée, nous avons reconquis de nombreux départements lors des élections de mars dernier, et sommes redevenus la première formation politique de France. J'ai la conviction que ce changement opéré au niveau local est la première étape d'une alternance que rien ne doit arrêter.

Beaucoup reste à faire sur ce chemin de l'alternance. Nous ne la réussirons qu'en continuant à en préparer le succès collectivement. Les élections primaires auront lieu à la fin de 2016. Les Français ne comprendraient pas que nous leur donnions le sentiment d'être obsédés trop tôt par cette échéance. Si nous avons fait le choix d'organiser dans la clarté cette procédure, c'est pour éviter une confrontation interne permanente.

Les prochains mois doivent donc être consacrés à trois objectifs essentiels.

Le premier sera de consolider notre unité et d'affirmer plus fortement notre volonté de rassembler les Français. Nous devons préserver à tout prix cette unité retrouvée. Ce sera mon premier combat car il est la condition incontournable de l'alternance.

La division est aujourd'hui la marque de fabrique de nos opposants.

Elle est celle des socialistes, qui affichent chaque jour leurs querelles, leurs oppositions, leurs luttes internes. Leurs contradictions permanentes sont la source de tous les mensonges. C'est le triste

Revue de presse: Jeudi 03 septembre 2015

spectacle chaque fin d'été d'une majorité sans cap, sans chef, sans cohérence, minée par le mensonge originel de la campagne présidentielle de 2012.

Elle est celle du Front National, englué dans la guerre de tranchées entre un père et sa fille, les états d'âme de la petite-fille, les règlements de compte entre lieutenants des deux camps.

La France est dans une situation trop grave pour s'épuiser dans des affrontements internes stériles. Rien ne devra empêcher la compétition naturelle qui départagera démocratiquement, le moment venu, les candidats de la droite et du centre. Mais elle devra se faire avec cette volonté de ne jamais mettre en péril cette exigence d'unité.

Mon deuxième objectif sera d'engager la reconquête des régions perdues par notre famille politique depuis 2004. Aujourd'hui, les Républicains et le centre sont absents de la gestion de la quasi-totalité des régions de France. Comme nous l'avons fait lors des élections départementales, il nous faut convaincre les Français que la marche vers l'alternance passe par une meilleure gestion des régions aujourd'hui gouvernées par la gauche, abîmées depuis plus de dix ans par les mêmes réflexes que ceux installés depuis trois ans au sommet de l'Etat : perte de contrôle de la dépense, fiscalité galopante, absence de cap et de vision. Nous devons nous mobiliser dans les semaines qui viennent pour aider nos candidats à l'emporter dans le plus grand nombre possible de régions. Je veux remercier tous ceux qui, dans notre famille et chez nos amis centristes, ont accepté de faire l'effort de listes unitaires. Partout en France, c'est une droite et un centre unis qui se présenteront aux suffrages des Français.

Notre troisième objectif doit être de bâtir, dans les mois qui viennent, un projet commun, celui qui sera le fondement de notre crédibilité politique au moment de l'élection présidentielle de 2017.

Bien sûr, les ambitions des candidats déjà déclarés à l'élection primaire sont légitimes. Ce sont des contributions utiles et précieuses qui ont toute leur place au sein des Républicains.

Mais nous devons veiller à ce que, quel que soit le candidat qui gagnera les Primaires, notre famille politique affiche une position commune sur un ensemble de sujets essentiels. Chaque candidat pourra choisir d'aller plus loin sur tel ou tel point. Mais nos électeurs attendent que nous nous rassemblions sur les sujets de fond, avant d'aborder les questions de personnes. Nous avons des valeurs communes qui nous portent. Personne ne comprendrait qu'elles ne trouvent pas à s'appliquer sur un socle commun.

Il y a aujourd'hui une nouvelle pensée unique qui voudrait nous dicter les débats qui seraient acceptables et ceux qui ne le seraient pas, les propositions qu'on peut entendre et celles qui n'ont pas leur place dans le débat.

La nouvelle pensée unique a comme moteur le déni de réalité.

La nouvelle pensée unique a comme premier adversaire le parler vrai.

La nouvelle pensée unique a comme premier porte-parole la gauche au pouvoir.

Revue de presse: Jeudi 03 septembre 2015

Nous devons la combattre parce qu'elle fait le jeu des extrêmes. Nous devons la rejeter parce qu'elle nourrit l'immobilisme. Nous devons la contester parce qu'elle éloigne chaque jour un peu plus les Français de la politique.

Cette nouvelle pensée unique, c'est celle qui veut faire croire aux Français que la reprise est là. C'est celle qui nous interdit de dire que le système social français est à bout de souffle, alors que les Français sont écrasés d'impôts, de charges, de normes, de contraintes. Celle qui a érigé les 35 heures en totem, refuse de parler de la logique des droits et des devoirs, conteste le mot même d'assistanat. Celle qui ne veut pas reconnaître que l'Ecole de la République régresse. C'est celle qui nous fait le procès de la récupération politique lorsque nous essayons de réfléchir à la question de l'immigration, alors que l'Europe est confrontée à l'une des plus grandes vagues migratoires depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est celle qui laisse à penser que l'insécurité et la délinquance ont baissé en France. Celle qui fait croire aux citoyens qu'on ne peut aller plus loin dans la lutte contre le terrorisme. Celle qui voudrait nous interdire de parler de notre identité, de nos valeurs, alors que nos compatriotes ont si souvent le sentiment qu'elles ne sont plus respectées.

Je veux que notre famille politique apporte dans les mois qui viennent des réponses fortes et audacieuses.

Il nous faudra enfin réfléchir à la manière dont sera mis en œuvre notre projet. C'est un enjeu majeur, parce que la France est trop souvent confrontée aux conservatismes, aux blocages, aux résistances au changement. C'est le grand défi : la République de la confiance qui tiendra ce qui a été promis.

Ce n'est qu'au prix d'un effort collectif de lucidité et d'imagination que nous parviendrons à créer un choc de confiance durable auprès de tous les Français. Notre devoir comme première force politique de France c'est de parler à tous, sans exclusive, sans a priori.

Je m'adresserai dans les mois qui viennent à tous les Français. Je le ferai à ma manière, libre. Mon premier engagement c'est celui d'une démarche de vérité, sur le passé comme sur l'avenir, sincère, sans esprit de revanche, au service de la France.

Nicolas SARKOZY

Président des Républicains

« Les ténors de la droite s'impliquent dans la conquête des régions » - *Le Figaro*

Les ténors de la droite s'impliquent dans la conquête des régions

TOUTS UNIS pour les régionales : c'est le message que devraient faire passer ce week-end à La Baule Nicolas Sarkozy, Alain Juppé et François Fillon. Du moins si le patron des Républicains et les deux candidats officiellement déclarés à la primaire de 2016 parviennent à se mettre d'accord sur un horaire pour la « photo de famille ». Bruno Retailleau, organisateur de cette Journée d'été des Républicains de Loire-Atlantique, qui a lieu tous les ans, n'avait pas prévu au départ de donner une dimension aussi nationale à l'événement. C'est Alain Juppé qui, connaissant l'agenda de la tête de liste de la droite et du centre dans les Pays de la Loire, l'a prévenu qu'il serait à La Baule à cette date, pour un congrès de médecins libéraux, et lui a proposé de lui rendre une visite amicale. La participation de François Fillon étant aussi prévue - il vient tous les ans - , Bruno Retailleau, bien qu'il soutienne la candidature du député de Paris, a jugé opportun d'inviter également Nicolas Sarkozy. « J'ai été le premier à faire l'union avec l'UDI et le MoDem pour les régionales. Réunir tous les Républicains à La Baule participe de la même démarche », a-t-il expliqué mardi au *Figaro*.

L'esprit de « rassemblement » doit impérativement souffler sur cette campagne à l'issue de laquelle la

droite, qui ne préside aujourd'hui que l'Alsace, espère conquérir plus de la moitié des treize nouvelles régions. Les présidentiables, déclarés ou putatifs, le proclament haut et fort : s'ils ont tous prévu un intense programme de déplacements d'ici au 6 décembre, c'est pour soutenir les têtes de liste LR ou UDI. Pas pour engranger des soutiens en vue de la bataille de novembre 2016.

La victoire de Valérie Pécresse en Île-de-France serait évidemment une étape décisive dans l'inversion du rapport de forces gauche-droite commencée avec les municipales de 2014 et poursuivie lors des départementales de mars dernier. Le trio Sarkozy, Juppé, Fillon se reconstituera le temps d'un meeting de soutien à la députée des Yvelines le 27 septembre. Dans la perspective d'un éventuel deuxième tour contre Marine Le Pen à la présidentielle, les combats de Xavier Bertrand contre la patronne du FN en Nord-Pas-de-Calais-Picardie et de Christian Estrosi contre sa nièce Marion Maréchal-Le Pen en Paca sont tout aussi importants (*lire ci-dessous*).

Malgré les réticences

Parmi les grosses régions qui pourraient basculer, les stratèges électoraux comptent également l'Auvergne-Rhône-Alpes. Le secré-

taire général des Républicains Laurent Wauquiez a réussi à persuader l'UDI et le MoDem de faire liste commune avec lui, malgré les réticences des états-majors centristes parisiens.

En Normandie, en Bourgogne-Franche-Comté et dans le Centre, l'accord conclu en juin entre Nicolas Sarkozy et Jean-Christophe Lagarde donne à trois UDI une chance de présider la région : Hervé Morin, François Sauvadet et Philippe Vigier. Avant de se rendre à La Baule, samedi, l'ex-chef de l'État sera d'ailleurs à Gilley dans le Doubs pour soutenir la tête de liste centriste. Son rival malheureux de droite, le sénateur Républicain Alain Joyandet, assure qu'ils s'entendent désormais à merveille, au point de « passer leurs week-ends ensemble ». Une harmonie que sont loin d'avoir atteinte dans le Centre l'UDI Philippe Vigier et le cofondateur de la Droite forte, Guillaume Peltier, qui a dû céder la première place. Le bon fonctionnement de l'accord entre les Républicains et l'UDI est pourtant l'une des conditions de la reconquête régionale es-pérée. | ■

par Judith Waintraub E@jwaintraub

« Emploi : El Khomri, le pari surprise de François Hollande » - Les Echos

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Emploi : El Khomri, le pari surprise de Hollande

- La secrétaire d'Etat à la Ville a succédé mercredi à François Rebsamen.
- Le chef de l'Etat a fait le choix du renouvellement et de l'image.

Pierre-Alain Furbury
pfurbury@lesechos.fr

Alain Vidalies faisait office de favori. Des membres de l'exécutif disaient parler sur Bruno Le Roux. Les noms de Stéphane Le Foll, Emmanuel Macron ou du député frondeur socialiste Jean-Marc Germain avaient été évoqués dans les médias. Fidèle à son habitude, François Hollande a pris tout le monde de court et a finalement nommé, ce mercredi, Myriam El Khomri ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. L'ancienne secrétaire d'Etat à la Ville - poste qui n'a pas été remplacé mais confié au ministre de tutelle, Patrick Kanner - a pris ses nouvelles fonctions moins de trois heures plus tard. Elle succède à François Rebsamen, qui a récupéré, en août dernier, son fauteuil à la mairie de Dijon.

C'est à cette jeune femme de trente-sept ans, benjamine du gouvernement, inconnue du grand public, qu'incombe de réaliser enfin l'inversion de la courbe du chômage et de négocier les réformes ultrasensibles de l'assurance-chômage et du Code du travail. A vingt mois de l'élection présidentielle, François Hollande prend un risque important, lui qui a conditionné sa candidature en 2017 à l'inflexion de la courbe du chômage. « C'est un

« On jugera sur les actes (...) le poids réel du ministère du Travail dans l'organigramme gouvernemental. »

JEAN-CLAUDE MAILLY
Secrétaire général de FO

pari », avoue-t-on au sein du gouvernement. Myriam El Khomri n'est pas une spécialiste des questions d'emploi, même si elle a beaucoup travaillé depuis un an sur le chômage dans les quartiers, notamment celui des jeunes. Et ce n'est pas certain, loin s'en faut, qu'elle ait les épaules assez solides pour mener et porter, politiquement, les négociations difficiles qui se profilent. En réalité, Manuel Valls entend s'atteler lui-même. « La réforme du marché du travail, ce sera sa réforme », jure un membre du gouvernement.

Déjà sous pression
« On fait passer ce ministère au deuxième plan, je pense que c'est un mauvais signal pour nos concitoyens qui souffrent du chômage », a-t-on dit de suite à Sébastien Hagghe, le porte-parole du parti Les Républicains. « Le Travail, c'est un des ministères de la crise. Attention à ne pas mettre le feu dans un lapin de garenne. Sinon, il finira à la broche au premier rendez-vous », confiait en début de semaine un haut responsable, souhaitant la nomination d'une personnalité « solide, politique, expérimentée, qui connaisse bien la machine gouvernementale et l'appareil d'Etat ». « Elle est extrêmement compétente. Elle réussira », réplique-t-on à l'Elysée, saluant son « travail de grande qualité ». Lors de la passation de pouvoir, elle-même a pris soin d'insister sur sa propre « expérience des quartiers ou les taux de chômage sont deux fois plus élevés qu'ailleurs ».

Le chef de l'Etat a fait un choix très politique : celui du renouvellement et du dynamisme. Comme il l'avait fait en promouvant Najat



La nouvelle ministre du Travail, Myriam El Khomri, ce mercredi, après sa nomination, entourée de Manuel Valls et de François Hollande, sur le perron de l'Elysée. Photo Alain Jocard / AFP

Le défi de la courbe du chômage

En milliers de demandeurs d'emploi (France métropolitaine)



LES ECHOS / SOURCE : DARES

Vallaud-Belkacem et même Emmanuel Macron, conscient que les Français ont envie de voir émerger des têtes nouvelles. Myriam El Khomri a démarré sa carrière politique il y a sept ans à peine et n'a jamais été élue au niveau national. Le président, qui a gardé dans sa manche la carte d'un grand remaniement pour après les régionales de décembre, mise aussi sur l'image de gauche de sa nouvelle ministre, qui a fait ses premières armes auprès de Bertrand Delanoë et d'Anne Hidalgo à la Mairie de Paris.

Il faudra attendre pour voir si la stratégie sera payante, vis-à-vis des partenaires sociaux, auxquels elle ne s'est jamais frottée, et des socialistes. François Rebsamen lui a souhaité bon courage pour commenter chaque mois les chiffres du chômage, « un grand moment de solitude », et l'a appelé - dans ce qui ressemble fort à un tacle à Emmanuel Macron - à « lutter contre le vent de l'ultralibéralisme triomphant ». Le porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll a, lui, insisté sur l'ampleur de la tâche : « Il y a du travail pour le ministre du Travail. »

PORTRAIT // La nouvelle ministre est très peu connue.

L'ascension fulgurante de la benjamine du gouvernement

La différence de Michel Sapin et de François Rebsamen, ses deux prédécesseurs rue de Grenelle, la nouvelle ministre de l'Emploi et du Dialogue social n'est pas une proche de François Hollande, même si elle est devenue sa protégée, comme celle de Manuel Valls. Et elle est relativement novice en politique. Myriam El Khomri, elle, a fait ses premières armes à la Mairie de Paris - où elle a d'ailleurs côtoyé Michel Yahiel, l'actuel conseiller social du chef de l'Etat - et Gaspard Ganzer, son conseiller en communication.

Rien ne prédestinait cette jeune femme de trente-sept ans, née en février 1978 à Rabat d'une mère bretonne et d'un père marocain, à être un jour ministre, qui plus est de l'Emploi : elle se rêvait comédienne, fit des études de droit public et n'a

El Khomri, qui n'a pas travaillé dans le privé, a construit sa carrière à la Mairie de Paris.

jamais travaillé dans le monde de l'entreprise. En 2008, c'est Bertrand Delanoë qui fait de cette socialiste (depuis 2002, qui avait entamé sa carrière professionnelle comme stagiaire au ministère de la Ville en 2001 (aux côtés de Claude Bartolone), son adjointe à la protection de l'enfance, puis à la sécurité et à la prévention. L'école Delanoë est pour elle « une formidable école ». En 2012, elle devient suppléante du député de Paris Christophe Caresche. Et, en 2014, Anne Hidalgo en fait l'un de ses porte-parole pour la campagne des municipales, puis son adjointe à la sécurité, à la politique de la ville et à l'intégration. Quatre mois plus tard, elle entre au gouvernement. Elle ne met qu'un an pour passer de secrétaire d'Etat à ministre, qui plus est de l'Emploi. « Je n'aime pas quand tout va rapidement, on ne maîtrise rien », affirmait-elle pourtant à « Libération » en octobre dernier.

Au gouvernement, on célèbre son « dynamisme » (elle a multiplié les déplacements), sa « pugnacité » et son « pragmatisme ». En prenant ses fonctions, Myriam El Khomri a elle-même loué sa « combativité » et son « optimisme ». Des traits de caractère qu'elle partage avec François Hollande. Et dont elle aura grandement besoin. — P. F.

À NOTER
De manière assez classique, Myriam El Khomri doit rencontrer dans les prochains jours les partenaires sociaux et acteurs de l'emploi.

Diaporama sur les membres du gouvernement Valls
sur lesechos.fr

LES ECHOS SALONS

Le Salon des Entrepreneurs Marseille Provence

Plus de 6000 visiteurs attendus au nouveau rendez-vous des entrepreneurs, start-ups et dirigeants d'entreprises en Provence ! Au programme : 100 conférences & ateliers, 90 exposants et 50 speakers incontournables pour accompagner la création et le développement des jeunes entreprises. Rendez-vous les 14 et 15 octobre au Palais des Congrès de Marseille. Programme et inscriptions sur www.salondesentrepreneurs.com

Un service proposé par Les Echos Solutions

« La réforme du droit du travail, premier test pour la nouvelle ministre » - Les Echos

La réforme du droit du travail, premier test pour la nouvelle ministre

Le gouvernement souhaite donner plus de poids aux accords d'entreprise pour déroger à la loi.

Marie Bellan
mbellan@lesechos.fr
et **Léila de Comarmond**
lcomarmond@lesechos.fr

Il y a les ministres qui sont à l'affût du moindre dossier pour pouvoir s'en emparer et exister, et ceux qui croulent sous les sujets. Myriam El Khomri fera certainement partie de la deuxième catégorie (voir page 4). En tête de la liste qu'elle va trouver sur son bureau rue de Grenelle, figure assurément la très emblématique réforme du marché du travail que le Premier ministre a déjà mise sur les rails en commandant un rapport à l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle, au printemps dernier. L'objectif du gouvernement est de donner davantage de place dans la production de la norme sociale aux accords collectifs d'entreprise et de branche, en permettant notamment que ces accords puissent déroger à la loi.

La durée du travail en débat
Jusqu'où le gouvernement est-il prêt à aller dans cette logique ? C'est toute la question sur laquelle va devoir plancher la ministre. Deux think tanks - l'Institut Montaigne et Terra Nova - plaident pour un changement ambitieux (lire ci-contre). Et une partie du patronat rêve d'une inversion pure et simple de la hiérarchie des normes per-

mettant aux accords de déroger au Code du travail sur tous les sujets sociaux. L'exécutif n'est pas disposé à aller aussi loin. Constitutionnellement, un socle minimal de droits - « l'ordre social public » comme disent les juristes - doit de toute façon rester du ressort de la loi. Mais, suivant les sensibilités, son champ est plus ou moins large.

Parmi les sujets qui font débat figure la durée légale du travail, dont les partisans d'une libéralisation totale défendent la transformation en une règle ne s'appliquant qu'en l'absence d'accord collectif. Certains imaginent aussi d'étendre bien au-

Côté syndicats, la CFDT est prête à jouer le jeu de la réforme, mais pas à n'importe quel prix.

delà de ce que prévoit la nouvelle loi sur le dialogue social la possibilité d'adapter les instances représentatives du personnel par accord d'entreprise. Est également à l'ordre du jour la possible extension à des entreprises en bonne santé des accords dits de maintien dans l'emploi, qui peuvent entraîner une baisse de salaire ou une hausse du temps de travail temporaires en cas de difficultés.

Pour l'heure, on a surtout entendu le camp patronal. Du côté syndical, c'est la CFDT qui détient en partie la réponse. Son secrétaire général, Laurent Berger, a redit dans « Le Monde » qu'il ne serait pas acceptable de revoir de fond en

comble le Code du travail et d'en faire le « bouc émissaire » de tous les maux de l'entreprise. Mais il n'a pas fermé la porte à sa réforme, bien au contraire, jugeant lui aussi le Code du travail « illisible ». Pour lui, il n'est donc pas question de rester sur « un statu quo » qui ne bénéficie ni aux employeurs ni aux salariés. Reste que les propositions concrètes de ce que pourrait être une réforme du droit du travail favorable aux salariés tardent à émerger.

Nombreux sujets à trancher

Le gouvernement ne peut politiquement se priver de ce second volet. Dans l'esprit de l'exécutif, le compte personnel d'activité créé par la loi sur le dialogue social du 17 août a vocation à parfaire l'équilibre de la réforme. Pour l'instant, la CFDT a prévenu qu'il n'était pas question pour elle de l'échanger contre plus de flexibilité via la négociation.

Le débat ne fait que commencer. Une fois tranché, c'est toute la mise en œuvre d'une telle réforme qui va très vite s'imposer aux acteurs économiques. Que faire si les salariés n'ont pas de représentants dans l'entreprise, comme c'est le cas dans bon nombre de PME ? Que faire si syndicats et employeur ne parviennent pas à s'accorder sur un sujet dérogatoire à la loi, sachant qu'il serait anticonstitutionnel d'imposer une obligation de conclure un accord ? Et quel sera le sort d'un salarié qui refuserait de se voir appliquer individuellement un accord négocié collectivement ? Beaucoup de sujets à trancher rue de Grenelle. ■

→ REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Les autres dossiers chauds légés par François Rebsamen

Outre la difficile réforme du droit du travail, plusieurs sujets délicats vont vite s'imposer à Myriam El Khomri.

● ASSURANCE-CHÔMAGE : ALERTE ROUGE SUR LE DÉFICIT

Les règles de l'assurance-chômage doivent être renégociées d'ici à juillet 2016, date d'expiration de l'actuelle convention Unédic. Les syndicats et le patronat, gestionnaires du régime, ont lancé le travail préparatoire et les discussions débuteront fin 2015 ou début 2016. L'enjeu financier est énorme : avec plus de 3,1 millions de chômeurs indemnisés, le régime va perdre 4,6 milliards d'euros cette année, un record. Sa dette approche des 26 milliards d'euros, un autre record. Bruxelles presse la France de réduire structurellement ce déficit. Le patronat réclame des mesures fortes, comme rendre les allocations dégressives. Les syndicats rétorquent que la situation sociale, avec un chômage au plus haut, interdit de réduire les droits à allocation. Même si le pouvoir mise sur l'inversion attendue de la courbe du chômage pour donner un peu d'air aux discussions, elles seront très difficiles. Au risque, en cas d'échec, que le dossier revienne empoisonner l'exécutif au printemps prochain. D'autant que les discussions sur le régime des intermittents, incluses dans celles sur l'Unédic, s'annoncent aussi très tendues.

● APPRENTISSAGE : LA RENTRÉE DE LA DERNIÈRE CHANCE

Coupes budgétaires, rétro-pédalage, refonte de primes, annonces en cascade de plans de relance, réécriture de décrets... Depuis deux ans, l'exécutif a beaucoup tenté, et cafouillé, pour stopper la chute des entrées en apprentissage. Sans succès : de janvier à juin, elles ont encore reculé de 9 %. Mais l'année se jouera cet automne, période qui concentre traditionnellement plus de 70 % des entrées. L'exécutif promet que le cadre juridique est enfin arrêté et espère récolter les fruits des gestes consentis ces derniers mois, comme l'extension de la période d'essai des apprentis. L'objectif de 500.000 apprentis en 2017 semble quasi inatteignable, mais Myriam El Khomri aura, là aussi, mission d'inverser la courbe.

● COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ : TOUT À BÂTIR

François Hollande y voit déjà la « grande réforme sociale du quinquennat » : la ministre devra lancer la mise en œuvre, pour janvier 2017, du compte personnel d'activité (CPA). Le sujet devrait être abordé dès la conférence sociale des 19 et 20 octobre. Tout à sa logique de sécurisation des parcours, l'exécutif veut prolonger le mouvement de création de droits individuels suivant le salarié toute sa carrière, entamé avec le compte personnel de formation et le compte pénibilité. Le futur CPA regrouperait ainsi ces comptes, les droits rechargeables au chômage

et d'autres droits existants à définir (compte épargne-temps...), voire de « nouveaux droits », comme l'a promis Matignon. Objectif : que le salarié, selon ses besoins et aspirations, puisse piocher dans cette boîte à outils avec plus de liberté et de souplesse. « Des RIT non prises pourraient par exemple devenir des jours de formation », explicitait Matignon avant l'été. Ce CPA constitue un geste politique envers Martine Aubry, qui le réclame de longue date, et envers les syndicats. La CGT a depuis longtemps théorisé une telle forme de « sécurité sociale professionnelle » et la CFDT est décidée à s'emparer à bras-le-corps du dossier. Le patronat juge l'idée « intéressante », mais, échaudé par le compte pénibilité, dénonce les risques d'« usine à gaz ».

● REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE : LE CASSE-TÊTE DES CRITÈRES

Nombre d'adhérents ou nombre de salariés ? Cela fait des mois que le patronat se divise, Medef d'un côté, CGPME et UPA de l'autre, sur le choix des critères qui vont définir la représentativité patronale, c'est-à-dire le poids de chaque instance dans les organismes paritaires, mais aussi la répartition des financements auxquels chacun peut prétendre. Le gouvernement n'a pas réussi à clore le dossier cet été, il a donc demandé aux organisations patronales de négocier à nouveau d'ici à novembre. A cette date, il lui faudra certainement trancher entre les deux options. — M. B. et D. P.

« Hollande et ses réformes « pas toutes de gauche » - L'Express

Hollande et ses réformes « pas toutes de gauche »

Un aveu : « J'ai engagé des réformes qui ne sont pas toutes de gauche. » Un mea culpa, sur la fiscalité, puisque, si c'était à refaire, « je ne serais pas allé aussi loin [NDLR : dans la première loi de finances rectificative], j'aurais gardé l'augmentation de la TVA décidée par Nicolas Sarkozy pour boucler le budget qu'il nous avait laissé, j'aurais fait le crédit d'impôt compétitivité emploi pour les entreprises et j'aurais évité les hausses dans les budgets suivants. » Un jugement sévère pour son camp : « J'ai fait le pari que la gauche était devenue mature, que, minoritaire dans le pays, elle serait capable de comprendre qu'elle devrait faire bloc pour gouverner ; mon constat, c'est qu'une partie de la gauche ne l'admet pas. » Une attaque ciblée, en vue de 2017 : « Nicolas Sarkozy mobilise très bien son camp, mais il est le candidat le moins rassembleur du pays. » Au terme d'une longue enquête sur le quinquennat actuel, la journaliste du *Monde* Françoise Fressoz a rencontré, le 9 juillet, François Hollande. Son livre *Le stage est fini* paraît le 3 septembre chez Albin Michel. Un récit percutant de l'amateurisme de la gauche au pouvoir aux prises avec la crise économique, avant que l'exécutif ne fasse preuve d'un peu de professionnalisme à la suite des attentats de janvier. ● **Eric Mandonnet**

INVENTAIRE Retour sur les trois premières années de son quinquennat : le chef de l'Etat esquisse un mea culpa.



P. WAZZIER/REUTERS

N° 3348 / 2 septembre 2015

« François Hollande exprime des regrets sur sa politique fiscale » - Le Monde

François Hollande exprime des regrets sur sa politique fiscale

« J'aurais gardé l'augmentation de la TVA décidée par Nicolas Sarkozy », confie le chef de l'Etat dans un livre publié mercredi

C'est un regret qui concerne le début du quinquennat mais dont l'aveu éclaire la façon dont le chef de l'Etat envisage la fin de son mandat. Dans un livre paru mercredi (*Le Stage est fini*, Albin Michel, 264 p., 18 euros), François Hollande fait part à notre collaboratrice Françoise Fressoz du regard critique qu'il porte sur la politique fiscale des débuts de son mandat. « On paie souvent la première loi de finances rectificative, reconnaît le président de la République. Pour Sarkozy, c'était la loi travail, emploi, pouvoir d'achat interprétée comme un cadeau fiscal. Il l'a payé tout son quinquennat. Nous, on a payé les 11 milliards d'impôts nouveaux levés à notre arrivée. »

Et si c'était à refaire ? « Je ne se-rais pas allé aussi loin », répond M. Hollande. « J'aurais gardé l'augmentation de la TVA décidée par Nicolas Sarkozy pour boucler le budget qu'il nous avait laissé, j'aurais fait le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) pour les entreprises et j'aurais évité les hausses dans les budgets suivants. »

La confiance du président de la République, rapporte Françoise Fressoz, date du mois de juillet, soit il y a quelques semaines à peine. Elle n'est pas anodine. Le moment correspond à celui où, publiquement, M. Hollande a décidé de s'engager auprès des Français à ne plus augmenter les impôts. « Il n'y aura pas d'augmentations d'impôts, puisqu'il y aura même des baisses », a-t-il ainsi affirmé, le 14 juillet, sur TF1 et France 2.

Depuis, la position du chef de l'Etat s'est précisée. Interrogé le 20 août sur le sujet, lors d'un dé-

L'accent mis en cette rentrée sur les baisses d'impôts par le chef de l'Etat n'est bien sûr pas dénué d'arrière-pensées politiques et électorales

placement en Savoie, il a déclaré que les baisses d'impôt auraient lieu « quoi qu'il arrive », et non plus, comme il l'affirmait encore la veille dans une interview à la presse régionale, « si la croissance s'amplifie en 2016 ». L'annonce a pris de court le ministère des finances : en pleine élaboration du budget, Bercy doit intégrer dès le projet de loi de finances qui sera voté cet automne les promesses faites au débotté par le chef de l'Etat au lendemain des vacances estivales du gouvernement.

Reconquérir sa majorité

L'accent mis en cette rentrée sur les baisses d'impôts par le chef de l'Etat n'est évidemment pas dénué d'arrière-pensées politiques et électorales. Il sait que le « rase-le-bol fiscal », dénoncé dès la fin de l'été 2013 par Pierre Moscovici, alors ministre de l'économie, est l'une des raisons de son impopularité. Par ailleurs, M. Hollande est attentif à sa majorité. Il ne lui a pas échappé que, fin juillet, le PS avait adopté un rapport faisant de la « redistribution » en faveur des ménages l'un de ses combats de

l'automne. A l'orée d'une période politiquement sensible, marquée à la fois par un débat budgétaire rendu plus compliqué que prévu en raison des mauvais chiffres de la croissance du deuxième trimestre et par la perspective d'une lourde défaite de la gauche aux élections régionales de décembre, le chef de l'Etat semble avoir mesuré les effets délétères, notamment pour sa propre popularité, de la politique fiscale du début de son quinquennat.

La prise de conscience par M. Hollande des dégâts politiques des hausses d'impôts n'aura toutefois pas été immédiate. Dans son livre, Françoise Fressoz rapporte ainsi la scène suivante : en septembre 2012, Arnaud Montebourg, alors ministre du redressement productif, prend la plume pour stopper les ardeurs fiscales du ministre du budget qu'il appelle « le docteur Folamour de la hausse d'impôts » et, dans une note intitulée « Le plan C comme croissance », qu'il adresse à M. Hollande, il s'inquiète des effets de la politique fiscale sur une croissance molle. L'avertissement, commente l'auteure, ne reçoit pas de réponse : « L'Elysée n'accuse même pas réception de sa note. »

Dès mercredi matin, la droite n'a pas manqué de réagir aux confidences de M. Hollande. « Après avoir dénoncé pendant des années toute augmentation de TVA, François Hollande regrette l'abrogation de la TVA sociale. Tout arrive ! », a ainsi écrit sur Twitter François Fillon. « Au bout de trois ans la lumière jaillit », a renchéri, également sur Twitter, le sénateur (Les Républicains, Hauts-de-Seine) Roger Karoutchi. ■

THOMAS WIEDER

« Hollande sème le trouble dans la majorité avec son mea culpa » - Les Echos

Hollande sème le trouble dans la majorité avec son mea culpa

POLITIQUE

L'aveu du chef de l'Etat sur la TVA sociale de son prédécesseur dans un livre publié ce jeudi suscite l'embarras ou la colère à gauche.

Grégoire Poussielgue
gpoussielgue@lesechos.fr

Explications alambiquées et avec une bonne dose de langue de bois par les ministres invités aux matinales des radios et interrogés sur le sujet - François Hollande n'a pas « cédé à la facilité » ont-ils répété en boucle - et incrédulité de l'aile gauche du PS... Le « regret » exprimé par François Hollande d'avoir annulé la hausse de la TVA décidée par son prédécesseur juste avant l'élection présidentielle de 2012 (pour mieux l'augmenter quelques mois plus tard), tel qu'il figure dans le livre de Françoise Fressoz « Le stage est fini » (Albin Michel) sème le trouble à gauche.

Le mea culpa ne se limite pas à la TVA sociale. Le président de la République se livre aussi à un retour en arrière critique sur la première partie de son quinquennat. Il justifie l'absence de renégociation du traité européen à son arrivée à l'Élysée, qui était pourtant promise dans son programme de campagne, assume des « réformes qui ne sont pas toutes de gauche » et

Elles ont dit



« La facilité aurait pu être en effet de laisser cette TVA, qui avait été décidée par son prédécesseur, se faire. »

NAJAT VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation

dénonce le manque de « maturité » de la gauche. Ou quand la réalité du pouvoir heurte violemment le programme du PS.

« Les promesses ont été respectées. Ce n'est pas le sujet. Après, qu'il y ait des commentaires qui soient faits sur ce qui aurait été le mieux de faire, ça



« Ça aurait été beaucoup plus facile d'imposer davantage de pression fiscale aux Français, mais le choix que nous avons fait, c'est de prendre une voie plus juste socialement. »

FLEUR PELLERIN
Ministre de la Culture et de la Communication

c'est un autre sujet », a botté en touche Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement. Ce droit d'inventaire plaît en revanche à Thierry Mandon, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur, qui a de son côté regretté la fin des heures supplémentaires défiscalisées. L'aile

gauche est plutôt vent debout. La sénatrice PS Marie-Noëlle Liemann, qui ne ménage jamais ses critiques contre le gouvernement, a dénoncé le « cynisme » de François Hollande. « Il disqualifie la gauche et la politique », a-t-elle déclaré sur Public Sénat, ajoutant que ce n'était « pas à la hauteur d'un homme d'État ».

« Recentrage politique »

Mais d'autres y voient surtout le début de la campagne de François Hollande pour 2017. « Ce n'est pas un mea culpa, c'est un exercice de recentrage politique qui vient après la tribune de Manuel Valls et le discours d'Emmanuel Macron », estime le chef de file des frondeurs, le député Christian Paul. A l'heure où la « grande alliance populaire » est devenue le leitmotiv de la gauche de gouvernement à moins de 100 jours d'élections régionales qui s'annoncent périlleuses, l'inventaire de François Hollande, s'il a le mérite de la franchise, vient ajouter une dose de confusion à une majorité qui n'en avait pas vraiment besoin.

À droite, les commentaires vont aussi bon train pour dénoncer l'inconstance de François Hollande. « Après avoir dénoncé pendant des années toute augmentation de TVA, François Hollande regrette l'abrogation de la TVA sociale. Tout arrive ! », a ironisé l'ex-Premier ministre François Fillon.



Lire Le Livre du jour
Page 10

« Hollande confirme l'objectif de 60 000 postes en 2017 » - Le Monde

Hollande confirme l'objectif de 60 000 postes en 2017

Rassurer les enseignants et rappeler que la « priorité au primaire » n'est pas oubliée : c'est la double mission que s'était donnée François Hollande à l'occasion de cette rentrée scolaire. Accompagné de la ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, il s'est rendu mardi 1^{er} septembre dans la petite école – 91 élèves, 4 classes, autant de professeurs – de Pouilly-sur-Serre (530 habitants), dans l'Aisne.

Un déplacement pour « justifier l'engagement du gouvernement envers les écoles rurales et la priorité au primaire », a-t-il dit. Mais aussi, et ce n'est sans doute pas anodin, un déplacement dans une région, la Picardie, sur laquelle le Front national lorgne à l'approche des élections régionales de décembre. En mai 2014, lors des élections européennes, 46 % des suffrages étaient allés en direction du parti frontiste à Pouilly-sur-Serre.

Dans un discours d'une trentaine de minutes, le président de la République a égrené et défendu une à une les réformes engagées depuis 2012 dans l'éducation nationale. De celle des rythmes sco-

laire à la formation des enseignants, en passant par les nouveaux programmes de maternelle et la réforme du collège. Pas sûr que ses déclarations fussent à calmer l'intersyndicale opposée à la réforme du collège, qui a acté mardi l'idée d'une troisième grève nationale le 17 septembre, avant une possible manifestation nationale en octobre.

Mais c'est sur sa promesse de création de 60 000 postes d'enseignants d'ici à 2017 qu'il était en partie attendu. Et ce, après les accusations d'« enfumage » lancées dimanche 30 août par Jean-Luc Mélenchon. A l'occasion de l'université d'été du Parti de gauche qu'il a cofondé, ce dernier avait qualifié le président de la République de « menteur », estimant que 4 000 postes « à peine » avaient pour l'instant été créés. « Tout le reste ce sont des stagiaires qui ont été recrutés, et ils ne passent qu'un tiers de leur temps devant les élèves », avait-il ajouté.

Si une majorité des recrutements correspond en effet à de jeunes enseignants stagiaires lauréats des concours de l'enseigne-

ment (CAPES, CRPE, etc.) qui ne sont en effet pas à plein-temps pendant – juste – un an, ce sont bien « plus de 35 200 postes supplémentaires [qui] ont été créés » a réaffirmé François Hollande. « Environ » pourrait-on ajouter, dans la mesure où, chaque année, une minorité de ces jeunes professeurs ne sont pas titularisés.

« Remisée au placard »

« Nous irons jusqu'au bout de ces recrutements, il y en aura bien 60 000 de plus à la fin 2017 », a ajouté le chef de l'Etat. La précision s'adresse cette fois-ci sans doute aux syndicats enseignants, au premier rang desquels le SnuiPP-FSU et le Snes-FSU, respectivement majoritaires dans le premier degré et le second degré.

Car s'ils ne remettent pas en cause les chiffres du ministère sur les créations de postes, c'est le temps restant pour mettre en place les quelque 25 000 suivants qui les inquiète. Ils l'ont fait savoir lors de leur conférence de presse de rentrée fin août. Le SnuiPP avait, par la voix de son secrétaire général, Sébastien Sühr, évoqué sa

crainte de voir la priorité au primaire « remisée au placard », car « reléguée au second plan derrière la réforme du collège » après avoir été « vampirisée » par la celle des rythmes scolaires.

Là encore, François Hollande a voulu rassurer. En particulier en affirmant sa volonté de scolariser davantage d'enfants de moins de 3 ans, comme il s'y était engagé en 2012. Un objectif difficile à atteindre pour le SnuiPP pour qui seulement un tiers des postes d'enseignants devant alimenter cette mesure sont pour l'instant créés. Il pourra toujours se rabattre sur l'autre annonce le concernant. « J'ai demandé au ministre des finances de prolonger le travail sur l'attractivité du métier d'enseignant », a indiqué le président, alors que les professeurs des écoles demandent que leur prime soit alignée sur celle de leurs collègues du second degré, soit un passage de 400 à 1 200 euros par an. Dans ses négociations parfois compliquées avec Bercy, le ministère de l'éducation nationale devrait apprécier ce coup de pouce présidentiel. ■

SÉVERIN GRAVELEAU

« Les agriculteurs envahissent la capitale pour manifester leur colère » - Les Echos

- L'ensemble du monde agricole se mobilise.
- Les prix, les charges, les normes environnementales et la papérasse suscitent un ras-le-bol général.

Marie-Josée Cougard
mcoaugard@lesechos.fr

Les paysans en colère à Paris : voilà qui n'est pas nouveau. Pourtant, le rassemblement ce jeudi d'un millier de tracteurs dans la capitale a quelque chose de très différent des autres manifestations agricoles. Il n'a pas été provoqué par quelque dysfonctionnement de la Politique agricole commune (PAC), mais plutôt par son extinction. Cette opération sera la première grande manifestation nationale résultant de la fin de l'Europe agricole. Une fin programmée, progressive, annoncée de longue date, que la disparition des quotas laitiers en avril dernier a en quelque sorte matérialisée, rappelant à tous la nouvelle réalité : celle des effets directs du marché mondial sur la situation de chaque agriculteur.

Dans un contexte où les protections européennes, qui ont fait la richesse communautaire pendant

quarante ans, ont pour beaucoup disparu, l'absence de politique sociale ou fiscale européenne aggrave le tout, en mettant les pays membres en concurrence les uns avec les autres au lieu de les unir sur un marché mondial en plein chambardement. Trouver un consensus dans ces conditions tient du vœu pieux. Stéphane Le Foll, le ministre français de l'Agriculture, tente depuis plusieurs jours de convaincre ses homologues de le soutenir dans les demandes qu'il fera devant le conseil agricole extraordinaire convoqué lundi à Bruxelles. « Il reste beaucoup à faire », pour parler d'une voix, a-t-il reconnu après s'être entretenu avec ses homologues allemand et polonais. Ceux-ci sont peu enclins à solliciter le budget européen pour financer des opérations de stockage des excédents, le temps d'assainir le marché.

Voulue par les éleveurs, producteurs de viande bovine ou de lait, de porcs, dont un sur dix serait au bord

de la faillite, selon le ministre de l'Agriculture, la manifestation de jeudi à Paris rassemblera finalement presque toutes les productions agricoles. Les situations sont très diverses et celles des éleveurs incomparablement plus délicates. Mais tous font de la hausse des prix et de la diminution des charges une priorité. Ils partagent la même exaspération face à l'accumulation des contraintes et des démarches administratives. Et réclament l'assouplissement des règles environnementales.

De nouvelles réponses

Les céréaliers, qui ne battent le pavé qu'en de très rares occasions, viennent aussi dire leur mécontentement. Les tracteurs partis depuis mardi matin, pour certains, feront un tour de périphérie avant de se rassembler à la Nation. Une délégation d'agriculteurs rencontrera des parlementaires au Sénat et à l'Assemblée.

Xavier Beulin, le président de la FNSEA, qui a estimé à 3 milliards d'euros les aides nécessaires, sera reçu quant à lui par le Premier ministre, Manuel Valls, vers midi. Le gouvernement s'est engagé à apporter de nouvelles réponses aux agriculteurs. Le plan d'urgence annoncé le 22 juillet, reposant aux trois quarts sur des reports de cotisations et d'emprunt, avait été jugé très inadapté. ■



Le rassemblement ce jeudi d'un millier de tracteurs nationaux résultant de la fin de l'Europe

Lait : la filière affronte une surproduction mondiale

La production de la planète a continué d'augmenter alors que la Chine a réduit ses achats de moitié et que la Russie a fermé ses portes.

Le monde croule sous le lait pour la deuxième année consécutive. Alors que le trop-plein atteignait 6 milliards de litres en début d'année, la production a continué d'augmenter en 2015. La hausse sur le premier semestre a atteint 3,1%. Tous les grands acteurs – Union européenne, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande – y ont contribué. Mais l'UE, numéro un mondial, plus que les autres. « Aucun signe de ralentissement ne se profile », dit l'Association de la transformation laitière (Atla). Brides pendant trente ans par les quotas laitiers, les pays membres de l'UE piaffaient d'impatience à l'idée de leur disparition. La demande de la Chine, qui n'a pas encore les moyens de garantir la qualité sanitaire du lait, a stimulé tous les appétits avant de brusquement se diviser par deux. En Nouvelle-Zélande comme en Europe, les éleveurs sont victimes d'une décléation des achats de la Chine, qui fait ses comptes après avoir acheté de la poudre de lait au prix fort en janvier



La baisse des prix en Europe a incité les éleveurs à augmenter leur production. Photo Guillaume Souvant/AFP

et fini par constituer des stocks. « Le géant néo-zélandais Fonterra ne sait plus que faire de son lait. A défaut de pouvoir le stocker, il casse les prix de 30% sur tous les marchés qui se présentent », affirme l'association Atla. Les producteurs néo-zélandais ont vu leur rémunération fondre de 430 euros la tonne en janvier 2014 à moins de 200 euros aujourd'hui.

Il faut ajouter à cela les effets de l'embargo russe et les 250.000 tonnes de fromages européens qui sont venues engorger le marché. « La demande mondiale continue de progresser [+2,1%], mais l'offre a trop augmenté [+3,1%] », précise Atla. La baisse des prix en Europe n'a fait qu'inciter les éleveurs à augmenter leur production. Un litre de lait supplémentaire ne requiert pas d'investissement. Et la manière la plus immédiate de compenser la baisse des prix est d'accroître les volumes. Résultat, les prix mondiaux du beurre et de la poudre ont décroché – de 10% à 2.217,50 euros la tonne pour le beurre et -5,6% pour la poudre au premier semestre.

Heure de vérité

Autant dire que les industriels en France s'approprient à réduire très sensiblement la paie des producteurs. L'heure de vérité sera le 10 septembre, date à laquelle ils la recevront. D'un prix moyen de 365 euros aux 1.000 litres en 2014, tombé à 340 euros au premier semestre, il faut s'attendre à 270 ou 280 euros au quatrième trimestre. Les producteurs fulminent. « La distribution respecte l'engagement pris en février de ne pas baisser les prix aux entreprises en dessous de 370 euros pour que les producteurs touchent 340 euros. Elles sont plusieurs, dont Laita, Lactalis et Savencia [ex-Bongrain], à payer les éleveurs 310 euros et à se mettre la différence dans la poche », accuse Thierry Roquefeuil, président de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL). Il réclame des aides immédiates pour secourir les jeunes très endettés, une fiscalité plus adaptée et 1 milliard d'euros par an pour moderniser l'ensemble des salles de traite. Ainsi que le relèvement du prix d'intervention de l'Europe pour acheter les excédents. — M.-J.C.

Le long chemin de croix de Stéphane Le Foll

ANALYSE

Par Grégoire Poussielgue

La crise agricole met Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, porte-parole du gouvernement et « hollandais » historique, sous pression permanente. Comme le sparadrap du Capitaine Haddock, elle lui gâche la vie depuis le printemps, sans visibilité aucune sur une issue durable. Pourtant, Stéphane Le Foll ne peut pas être accusé d'avoir ménagé ses efforts devant la fronde agricole : fin juillet, le gouvernement a mis en place un premier plan d'aide, soigneusement mis en scène avec la présence du Premier ministre, Manuel Valls, aux côtés du ministre de l'Agriculture. Insuffisant. Puis le ministre a multiplié les tables rondes rassemblant les différents intervenants du marché pour tenter de trouver une solution durable, pour le lait comme pour le porc. Il a aussi effectué des visites sur le terrain, essayant les inévitables manifestations de colère des agriculteurs. Il a enfin mobilisé l'Europe pour trouver des solutions avec les autres

poids lourds de l'agriculture sur le Vieux Continent, Allemagne en tête. Mission classique d'un ministre d'une agriculture tombée dans une crise profonde, mais qui ne suffit pas : la fronde ne s'est pas essouffée et la situation est surveillée comme du lait sur le feu par l'exécutif. Mercredi, à la veille du blocus de Paris par mille tracteurs, François Hollande a reçu Bernard Lannes, le président de la Coordination rurale (deuxième syndicat agricole), et Raymond Gérardi, le secrétaire général du Modef. La crise, qui couvre plusieurs pans de l'agriculture (filières porcine, laitière et bovine), est très profonde et montre les limites de l'intervention publique. A la fois structurelle (fin des quotas laitiers...) et conjoncturelle (embargo russe, faiblesse de la demande sur plusieurs marchés internationaux...), elle ne peut être résolue par une seule action d'urgence du gouvernement. Stéphane Le Foll ne peut qu'afficher sa mobilisation et faire le dos rond devant les critiques de l'opposition, pour qui la tempête agricole est du pain béni.

Pas d'exfiltration

Le ministre n'a jamais songé à démissionner. Un temps évoquée dans les allées du pouvoir, l'option de l'exfiltrer au ministère du Travail, en remplacement de François Rebsamen, a également été écartée. Elle aurait été analysée comme un aveu d'échec, alors que le gouvernement n'a d'autre choix que de faire bloc derrière Stéphane Le Foll. « Je suis là à mon poste, je fais face et je continuerai à faire face. Là-dessus, il n'y a pas de sujet. », a encore répété l'intéressé mercredi. Il n'a pas le choix : sans doute jusqu'en 2017, Stéphane Le Foll devra continuer à gérer une crise agricole qui menace à tout moment d'exploser. ■

« Je suis là à mon poste, je fais face et je continuerai à faire face. Là-dessus, il n'y a pas de sujet. »

STÉPHANE LE FOLL
Ministre de l'Agriculture

« La volatilité des prix a eu un impact considérable sur l'élevage français »



INTERVIEW PHILIPPE CHOTTEAU

Chef du département
économie à l'Institut
de l'élevage

DR

Propos recueillis par
Emmanuel Grasland
egrasland@lesechos.fr

Quelles sont les raisons de la crise de l'élevage français ?

Il y a des éléments communs à toutes les filières et d'autres qui sont distincts. Dans le premier cas, il y a l'extrême volatilité des marchés agricoles qui s'est installée à partir de 2007 et a eu un impact considérable. A l'époque, on a assisté à une flambée des matières premières végétales et animales avant que tout ne s'écroule en 2009. La demande a ensuite rebondi à partir de 2010, mais seulement dans un premier temps pour les matières végétales. Cette volatilité des prix est beaucoup plus difficile à encaisser pour les éleveurs que pour les céréaliers parce que les cycles de production sont plus longs dans l'élevage. Un cycle dure quatre ans dans la viande bovine, contre un an pour les matières premières végétales. Le secteur est aussi très capitalistique. Pour dégager 1 euro d'excédent brut d'exploitation, il faut

investir entre 6 et 8 euros en capital dans la filière bovine. Enfin, les céréaliers ont plus de flexibilité. Ils peuvent chaque année choisir de faire plus de blé, d'orge, de colza ou de maïs, alors que les éleveurs sont engagés sur la même production tout le temps d'amortissement de leurs bâtiments et équipements.

« Pour dégager 1 euro d'excédent brut d'exploitation, il faut investir entre 6 et 8 euros en capital dans la filière bovine. »

Et quels sont les éléments spécifiques à chaque filière ?

Annoncée de longue date, la fin des quotas laitiers est l'un d'entre eux. Les producteurs de lait ont d'abord été effrayés par cette perspective mais avec la demande chinoise, beaucoup se sont dit qu'il y avait des marchés

à prendre. Ils ont choisi d'investir en pensant que les prix élevés de 2014 allaient durer. La filière bovine a pâti, elle, de la chute des marchés italiens et grecs qui représentaient les deux tiers de ses exportations, tandis que les producteurs de porcs ont vu leur développement stoppé par les réglementations imposées pour réduire les émissions de nitrates. Cela a bloqué la modernisation des exploitations et l'amélioration de la productivité.

Les exploitations françaises ont-elles la taille critique pour faire face aux concurrences allemande et hollandaise ?

Dans la filière porcine, il y a clairement un problème d'économies d'échelle. L'avenir de la filière passe par des restructurations et une consolidation des producteurs. Dans le cas de la viande bovine, cela joue pour la phase d'engraissement, où la filière doit se donner la possibilité de mutualiser ses coûts. Mais il faut surtout trouver des débouchés pour une production plus haut de gamme qu'en Allemagne, où l'essentiel de la viande bovine provient du cheptel laitier. Par contre, dans le lait, on n'arrive pas à démontrer l'existence d'économies d'échelles au-delà d'un cheptel de 80 à 100 vaches. En France, la moyenne actuelle est d'environ 57 vaches, si l'on inclut les zones montagneuses. A terme, la disparition des quotas laitiers va entraîner une concentration de la production dans certaines régions. Poitou-Charentes, par exemple, perd des éleveurs à une vitesse très importante. ■

Trois filières face à la chute des prix

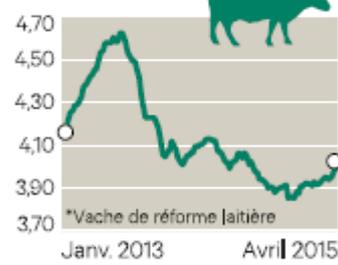
Le lait

En euros par litre



La viande bovine

En euros par kilo*



*Vache de réforme laitière

Le porc

En euros par kilo



«LES ÉCHOS» / SOURCES :
FRANCE AGRIMER, MPB

« Outre-mer : les niches sociales dans le viseur de Bercy » - Les Echos

Outre-mer : les niches sociales dans le viseur de Bercy

- L'exécutif veut réduire les exonérations de charges territoriales.
- Celles dédiées à l'outre-mer coûtent 1,13 milliard d'euros à l'Etat.

BUDGET

Ingrid Feuerstein
ifeuerstein@lesechos.fr

A l'approche des arbitrages budgétaires, Bercy passe au crible les « niches sociales ». A l'appui : un rapport de l'Inspection des finances qui évalue les quelque 92 dispositifs d'allègement ciblés de charges existant en France (« Les Echos » du 12 août), indépendamment des allègements généraux. Ces mécanismes ont été notés selon une dizaine de critères (coût, complexité, efficacité, sécurité juridique, doublon avec d'autres mesures de soutien, etc.). Les conclusions qu'en tire l'exécutif, c'est qu'il faut toucher aux exonérations territoriales, dont la plus emblématique – et surtout la plus coûteuse – est celle dont béné-

ficiant les entreprises implantées en outre-mer.

Soutenir l'emploi : un bilan peu concluant

Cette « niche sociale » coûte chaque année près de 990 millions d'euros à l'Etat. Il faut y ajouter 140 millions d'euros liés aux exonérations dont bénéficient les travailleurs indépendants en outre-mer. L'une des critiques de l'Inspection des finances porte sur son « point de sortie » élevé, comparé à d'autres dispositifs d'allègements de charges : dans certains cas, les entreprises peuvent bénéficier de charges sociales réduites jusqu'à un niveau de salaire de 5.600 euros. Et le coût pour l'Etat rapporté au nombre d'individus bénéficiaires est relativement élevé (5.590 euros par an). Introduites en 1994, puis élargies en 2003, ces exonérations visent à

soutenir l'emploi dans ces régions entourées de pays à bas coûts salariaux. Toutefois, les résultats paraissent mitigés. « Les taux de chômage ultramarins sont deux à trois fois supérieurs à ceux de la métropole (...) Les économies ultramarines se caractérisent par le poids du travail informel, de l'ordre de 10 à 15 % de l'emploi total », rappelle le rapport. En outre, les allègements de charges dans le cadre du pacte de responsabilité minorent l'intérêt des exonérations ciblées.

En période de recherches d'éco-

73

MILLIONS D'EUROS d'économies à trouver en 2016 sur les aides à l'outre-mer.

nomies, le gouvernement pourrait donc décider de raboter ces aides, par exemple en abaissant le niveau de salaire maximal bénéficiant d'exonérations. En 2014, cette niche sociale avait déjà subi un premier coût de rachat de 90 millions. « Le budget de la mission outre-mer doit être constant pour 2016. Compte tenu de l'augmentation spontanée des dépenses, cela implique en fait de trouver 73 millions d'euros d'économies », explique Jean-Pierre Philibert, président de la Fedom (Fédération des entreprises d'outre-mer).

Défiscalisation pérennisée

Considérant que réduire les allègements de charges constituerait « le plus mauvais signal », les entreprises ultramarines défendent d'autres pistes d'économies, comme toucher à la majoration du Cice en outre-mer, à l'abattement de

Les dispositifs visés

Coût en millions d'euros, en 2014

Niveau d'alerte**

Déduction forfaitaire spécifique*	1.472	5
Entreprises implantées en outre-mer	992	5
Aides à domicile employées par les associations auprès de personnes fragiles	871	5
Journalistes assiette et taux réduits	172	8
Artistes du spectacle et mannequins	150	7
Organisations d'intérêt général et associations	122	5

* Abattement d'assiette pour les cotisations de certaines professions.
** Les dispositifs sont notés de 1 à 8, 8 étant la note la plus critique.

LES ECHOS / SOURCES : IGF, IGA

30 % sur l'impôt sur le revenu, voire même à la sur-rémunération des fonctionnaires.

Si les niches sociales sont dans le viseur de Bercy, le système de défiscalisation outre-mer sera, lui, maintenu dans le budget 2016, comme l'a annoncé la semaine der-

nière le ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin. Ces mesures seront pérennisées jusqu'en 2017. Comme le demandaient les entreprises, c'est la date d'investissement et non la date de réalisation qui sera prise en compte pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal. ■

« La réforme des mineurs ressuscitée » - Le Parisien

La réforme des mineurs ressuscitée

DÉLINQUANCE. Après des mois d'atermoiements, la ministre de la Justice a obtenu le feu vert de Matignon à l'examen de ce texte consacré à l'enfance délinquante, qui supprime notamment les tribunaux correctionnels pour mineurs.

ENTERRÉE depuis des lustres par Matignon, la réforme de la justice des mineurs préparée par Christiane Taubira renaît de ses cendres. Manuel Valls a finalement donné son feu vert à ce projet emblématique mais jugé sensible de la garde des Sceaux. Le Premier ministre a accepté que le texte soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale au premier semestre de l'année prochaine. Un revirement qui sonne comme une victoire pour la ministre de la Justice.

Présenté comme l'un de ses chantiers principaux dès son arrivée Place Vendôme, le projet de réforme avait d'abord été éclipsé par le mariage pour tous et la controversée réforme pénale. Une première ébauche du texte a néanmoins été rédigée dès 2013. Elle a servi de base à un avant-projet de loi quasi définitif prêt depuis la fin d'année 2014. Et depuis ? Rien. « Matignon refusait de donner une date pour l'examen du texte malgré l'insistance de Christiane Taubira, raconte une source gouvernementale. Ce n'était jamais le bon moment. En réalité, sans le dire explicitement, Valls, avec la complicité de l'Elysée, ne voulait pas s'embarrasser avec la justice des mineurs, un sujet jugé polémique et facilement manipulable par la droite. »

Cette passivité calculée a fini par faire sortir la garde des Sceaux de ses gonds. Dans une interview à BMC

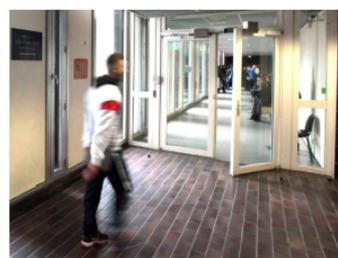
BFMTV en juin, elle s'est plainte ouvertement de l'inertie de l'exécutif, allant jusqu'à menacer de démissionner. « Si on ne fait pas ça (NDLR : la réforme), c'est un aveu d'impuissance et, moi, je n'assumerai pas. »

Présenté avant l'été 2016

L'ultimatum semble avoir produit son effet : les discussions interministérielles sur le texte se tiendront pendant ce mois de septembre, avant une transmission au Conseil d'Etat programmée en octobre. Pour la suite, Taubira devra faire preuve d'encore un peu de patience. Aucune date précise pour l'examen du projet de loi devant le Parlement, au calendrier déjà bien chargé jusqu'à la fin de l'année, n'a été fixée. Néanmoins, Matignon s'est engagé à ce qu'il y soit présenté avant l'été 2016.

La place de Taubira au gouvernement l'a emporté sur les réticences. « Elle a apporté beaucoup et apportera encore », soutient l'entourage proche du chef de l'Etat. D'ailleurs, la garde des Sceaux est une des ministres que François Hollande reçoit le plus : au moins une fois par mois. « Il lui accorde beaucoup de temps, d'attention et d'écoute », poursuit le même conseiller. En clair, pas question de laisser partir Taubira, l'icône

de la gauche, une nouvelle fois ovationnée le week-end dernier par les socialistes à leur université d'été à La Rochelle. ■



Les tribunaux correctionnels pour mineurs, créés en 2012 et destinés aux récidivistes de plus de 16 ans, avaient pour objectif de rendre des jugements plus sévères. Selon la chancellerie, les décisions rendues sont comparables à celles des tribunaux pour enfants.



()

par Thibault Raisse Avec F h

Parution : Quotidienne

Diffusion : 229 637 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH 2014

Audience : 2 451 000 lect. - © AudiPresse One 2013/2014



Tous droits réservés Le Parisien 2015

a999b4ee70a0e060982203975a01e1e16b68318358ec972c702a11f

« Pour les villes, la transition énergétique n'est pas financée » - Le Monde

Pour les villes, la transition énergétique n'est pas financée

Pour assumer leurs nouvelles obligations, les collectivités veulent bénéficier des taxes prélevées sur l'énergie

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, adoptée le 22 juillet et publiée au *Journal officiel* le 18 août, est un pas dans la bonne direction. Mais elle ne suffit pas, estime Amorce, l'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur. Le financement des différents dispositifs est encore incertain, et c'est maintenant où se peaufine le projet de loi de finances (PLF) 2016 que tout se joue.

« La loi est sympathique, mais le nerf de la guerre, c'est l'argent, et le financement des mesures est peu défini », estime Nicolas Garnier, le délégué général de l'association, fondée en 1987, qui regroupe quelque 555 collectivités territoriales – les plus grandes comme la région Ile-de-France ou l'agglomération lyonnaise, comme de plus modestes, la moitié des départements et des régions, soit quelque 60 millions d'habitants.

Jeudi 3 septembre, Amorce présentera des propositions qui devraient permettre d'asseoir la transition énergétique sur des ba-

ses solides. Elles seront soumises préalablement au secrétaire d'Etat au budget, Christian Eckert. « Si elles ne sont pas retenues, nous demanderons aux différents groupes politiques de les déposer sous forme d'amendements à l'Assemblée nationale et au Sénat », précise M. Garnier.

Obligations nouvelles

« Quand nous avons proposé nos amendements en 2014 pour le PLF 2015, on nous a expliqué qu'il fallait attendre la loi de transition énergétique, rappelle Jean-Patrick Masson, vice-président d'Amorce responsable de l'énergie et du climat, et adjoint au maire chargé de l'énergie à Dijon. Quand le projet de loi a été discuté et que nous soulevions les problèmes de son financement, on nous a dit d'attendre le projet de loi de finances. Nous y sommes et nous allons voir. »

L'enjeu est de taille pour ces représentants de collectivités territoriales de droite comme de gauche, puisque le président d'Amorce est Gilles Vincent, vice-président (Les Républicains) de l'agglomération de Toulon chargé de l'énergie et son vice-président, Dominique

« Le nerf de la guerre, c'est l'argent, et le financement des mesures est peu défini »

NICOLAS GARNIER
délégué général
de l'association Amorce

Gros, maire (PS) de Metz. « La loi institue la décentralisation de la transition énergétique, mais elle ne dit rien de la décentralisation des moyens financiers », insiste Nicolas Garnier. Et de citer en exemple l'Etat, qui récupère les quelque 20 à 25 milliards d'euros que rapporte la taxe intérieure sur la consommation sur les produits énergétiques (TICPE), sans en reverser une partie aux collectivités locales.

« Nous avons des obligations nouvelles, comme l'élaboration de plans climat pour les intercommunalités à partir de 20 000 habitants, alors que le seuil était de 50 000 auparavant, la création de

plates-formes de rénovation énergétique pour améliorer les performances de notre patrimoine et de l'habitat. Nous voudrions bénéficier d'une partie des sommes prélevées sur les questions énergétiques, et ne pas avoir à lever localement de nouveaux impôts », indique encore M. Masson.

Les douze amendements rédigés sur les questions énergétiques (treize autres amendements concernent les questions de déchets et d'activités polluantes) portent principalement sur le financement.

Pression

Amorce propose ainsi le doublement du fonds chaleur, actuellement de 200 millions d'euros, « pour permettre à la France de diviser par 4 ses émissions de CO₂ ». L'association veut aussi que les collectivités disposent de la possibilité « d'instaurer une augmentation de la taxe foncière relative aux logements énergivores » pour assurer le financement des actions de soutien à la rénovation.

Les responsables et adhérents d'Amorce savent que les temps sont durs pour les finances de

l'Etat. Mais les collectivités territoriales sont aussi sous pression. Dans ce cadre contraint, la fin de non-recevoir du premier ministre, le 11 août, à la proposition de l'ancien ministre des transports et député-maire socialiste de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) Frédéric Cuvillier, de disposer régionalement du dispositif de l'éco-taxe, abandonné nationalement par le ministre de l'écologie, Ségolène Royal, en octobre 2014, ne rassure guère.

« Il faut que l'Etat laisse ou donne les moyens aux collectivités de financer la transition énergétique que beaucoup de communes et d'agglomérations pratiquent déjà », insiste Nicolas Garnier. « Si beaucoup de collectivités ont basculé politiquement lors des dernières élections municipales [mars 2014] ou départementales [mars 2015], avec l'actualité de la COP21 [la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris fin novembre], chacun veut montrer qu'il avance sur cette question de transition énergétique », avance Jean-Patrick Masson. Toutes cherchent les moyens de la financer. ■

R. BX.

« Le Medef Ile-de-France fustige la taxe sur les parkings » - Le Figaro

Le Medef Île-de-France fustige la taxe sur les parkings

Le Medef Île-de-France est vent debout contre la taxe sur les parkings de bureau que doivent désormais acquitter les entreprises franciliennes. Cette taxe additionnelle sur les aires de stationnement a été votée en fin d'année dernière, dans le budget 2015. Mais les professionnels avaient jusqu'à mardi pour s'en acquitter.

Visant à financer les transports en commun du Grand Paris, elle doit rapporter 60 millions d'euros. Un poids supplémentaire pour les entreprises, « déjà soumises à une pression fiscale qui entrave la compétitivité de la

région », ce qui n'est « pas de nature à les rassurer dans un contexte difficile », déplore le Medef Ile-de-France.

L'organisation patronale estime que les entreprises contribuent « très largement au financement des infrastructures de transport en com-mun », avec le remboursement de la moitié du passe Navigo, ainsi que le versement transport.

Cette nouvelle taxe, qui s'applique aux entreprises disposant d'une surface de parking supérieure à 500 m², touche particulièrement les autocaristes, qui ont besoin d'une grande

surface de stationnement, pointe du doigt le patronat.

Toujours pour financer le Grand Paris, le gouvernement avait aussi créé, dans le budget 2015, une taxe additionnelle à la taxe foncière et à la CFE (cotisation foncière des entreprises) frappant les entreprises franciliennes. Cette autre surtaxe est censée rapporter 80 millions. Ces mesures, s'ajoutant à d'autres mauvaises surprises de dernière minute, étaient venues brouiller la promesse présidentielle de pause fiscale en 2015. ■

par C. Pl.

« Medef : place aux femmes ! » - L'Express

Medef : place aux femmes !



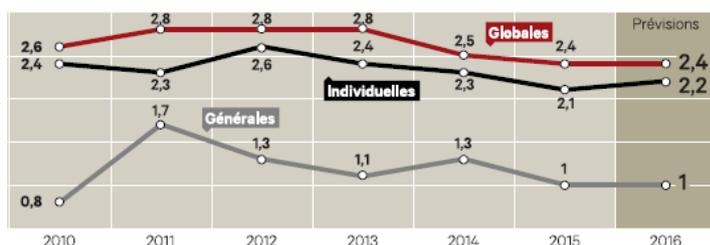
Pierre Gattaz, président du Medef, a décidé de lancer dès la rentrée un plan d'action très concret pour faire évoluer les choses en matière de parité dans les instances de l'organisation patronale. Le successeur de Laurence Parisot a du pain sur la planche. Le conseil exécutif du Medef ne compte actuellement que 6 femmes sur 50 membres. Marie-Anne Barbat-Layani (Fédération bancaire française) est, quant à elle, la seule femme du bureau (sur 17 membres). Enfin, seules 2 commissions sur 9 sont dirigées par des femmes : Anne-Marie Couderc (Presstalis) pour la sphère publique et Emmanuèle Perron (Port du Havre) pour le droit de l'entreprise. ● **Valérie Lion**

« Salaires : la prudence restera de mise dans les entreprises » - Les Echos

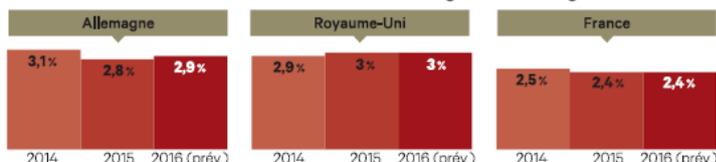
Salaires : la prudence restera de mise dans les entreprises en 2016

Les augmentations salariales

En %



La France en retrait vis-à-vis de ses voisins (augmentations globales)



* LES ÉCHOS • / SOURCE : AON HEWITT

RÉMUNÉRATIONS

Selon Aon Hewitt, les entreprises prévoient d'augmenter les salaires de 2,4 % en 2016, comme en 2015.

Dans un contexte de faible inflation, le pouvoir d'achat continuera de progresser.

Derek Perrotte
dperrotte@lesechos.fr

Des gestes mesurés, mais à même de garantir des gains de pouvoir d'achat non négligeables. Selon la traditionnelle étude annuelle du cabinet de conseil Aon Hewitt, menée en juillet auprès de 390 entreprises basées en France, que dévoilent « Les Echos », 2016 s'annonce comme une nouvelle année de relative modération salariale en France, dans le prolongement des quatre années précédentes. Les entreprises sondées, de toutes tailles et tous secteurs, prévoient ainsi d'augmenter les enveloppes salariales de 2,4 % l'an prochain. C'est en léger recul par rapport aux 2,6 % de hausse qu'elles annonçaient pour 2015 dans la précédente édition de l'étude. Mais, comme chaque année, les prévisions étaient un peu optimistes et l'étude précise que les hausses effectivement accordées cette année ont au final atteint 2,4 %.

L'heure reste donc à la prudence. Ni le frémissement de la croissance

ni la montée en puissance des baisses de charges du pacte de responsabilité n'incitent encore les entreprises à renouer avec les augmentations de plus de 3 % qui avaient cours dans les années 2000, avant la crise.

Le manque de visibilité sur l'avenir, la nécessité de restaurer ses marges et la volonté chez certains de donner la priorité à l'emploi expliquent cette attitude. D'autant que le faible niveau de l'inflation permet de se contenter de la « modération salariale durable » qu'Aon Hewitt voit s'installer : avec une inflation attendue à 1 % en 2016 (selon les prévisions du gouvernement), les hausses annoncées suffiraient à assurer une nette progression du pouvoir d'achat, comme cela a déjà été le cas en cette année, durant laquelle les prix devaient stagner.

Priorités aux augmentations individuelles

Mais tous les salariés n'en profiteront pas de la même manière : l'étude pointe notamment que les filiales d'entreprises étrangères prévoient 2,5 % d'augmentation, tandis que les entreprises françaises se contenteront de +1,8 %. Et, comme chaque année, les DRH donneront, afin de se dégager des marges de manœuvre dans la gestion des talents, priorité aux augmentations individuelles (les enveloppes progresseraient de 2,2 %) plutôt qu'aux collectives (+1 % de prévu).

Les comparaisons internationales sont aussi instructives. Les mêmes études menées par Aon

Les chiffres clefs

2.157

EUROS PAR MOIS
C'est le niveau qu'atteignait le salaire net moyen en France en 2012 (dernière année disponible).

4.013

EUROS PAR MOIS
Toujours en 2012, le salaire net moyen des cadres atteignait près du double de la moyenne nationale.

Hewitt chez nos principaux voisins annoncent ainsi +2,9 % en Allemagne en 2016 (après +2,8 % cette année), où la combinaison d'une meilleure croissance et d'un moindre chômage continue de profiter aux salariés. Au Royaume-Uni, les entreprises devraient octroyer +3 % l'an prochain, comme en 2015. La France se situe finalement plus dans le ventre mou, avec des niveaux de hausse salariale comparables à ceux attendus en Italie (+2,6 % en 2016 après +2,5 % cette année) et en Espagne (+2,2 % après +2,3 %), où le poids du chômage se fait sentir. La Grèce et le Portugal ferment le cortège, avec 2 % de hausse des salaires annoncés par les entreprises. ■

« Brèves » - Les Echos

en bref

Les écologistes sécessionnistes créent leur propre mouvement politique

POLITIQUE — Les deux parlementaires, démissionnaires d'Europe Ecologie Les Verts la semaine passée, François de Rugy et Jean-Vincent Placé, ainsi que les anciens du Modem (mais aussi ex-Verts) et dirigeant du Front démocrate, Jean-Luc Bennahmias et Christophe Madrolle, ont créé leur propre mouvement mercredi soir, a révélé le journal « Libération ». Le nouveau mouvement, qui s'intitule Union des démocrates et écologistes (UDE), devrait tenir une « convention » en octobre, selon les propos de Jean-Luc Bennahmias rapporté par « Libération », afin d'y élaborer un « pacte fondateur ».

Emplois au noir : Taubira dit avoir pris le problème « à bras-le-corps »

JUSTICE — La ministre de la Justice, Christiane Taubira, a affirmé mercredi avoir pris « à bras-le-corps » le problème de l'emploi par son ministère de 40.000 personnes non déclarées, mis en lumière par un rapport d'inspection interministérielle. Celui-ci évalue à près de 50.000 le nombre de ces « collaborateurs occasionnels du service public » employés par différents ministères (interprètes, experts, médiateurs...). « Cette triple inspection a remis son rapport à l'été 2014 et, depuis, nous travaillons sur les préconisations de ce rapport que nous mettons en œuvre », a assuré Christiane Taubira.

RTE : Bayrou dénoncé le choix de Brottes

POLITIQUE — François Bayrou a déploré mercredi « qu'on continue à nommer des proches, des copains », fustigeant une nouvelle fois la nomination du socialiste François Brottes à la tête de RTE, annoncée cet été sur BFMTV-RMC. « La promesse explicite de François Hollande [...], c'était que le copinage comme mode de gouvernement, c'était terminé, que les ruses qu'on pouvait avoir avec le suffrage universel, c'était fini », a-t-il déploré.

Les Français se disent opposés à l'accueil de migrants

SONDAGE — 56 % des personnes interrogées se disent opposées à l'accueil de migrants et de réfugiés sur le territoire français, selon un sondage Elabe pour BFMTV publié mercredi. L'opposition est plus forte chez les 35-49 ans (63 %). A l'inverse, les personnes de 65 ans et plus y sont majoritairement favorables (62 %). 68 % des sympathisants de gauche se disent pour l'accueil de migrants contre seulement 38 % à droite.

Le rapport sur le travail social remis à Manuel Valls

SOCIAL — La députée du Pas-de-Calais Brigitte Bourguignon a remis mercredi au Premier ministre son rapport sur le travail social, en présence de la ministre de la Santé, Marisol Touraine, et de la secrétaire d'Etat à l'Exclusion, Ségolène Neuville. Elle plaide pour une meilleure reconnaissance de la profession et demande la poursuite de la simplification, plus d'autonomie pour les travailleurs sociaux, un pilotage national coordonné.

Macron juge sévèrement le départ de Combes d'Alcatel-Lucent

GOUVERNANCE — Le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, a qualifié mercredi de « *cas choquant* » et « *pas acceptable* » le départ de l'ex-directeur général d'Alcatel-Lucent, Michel Combes, alors que la fusion avec Nokia n'est pas terminée, mais sans commenter sa rémunération. « *Il n'est pas normal qu'un grand dirigeant d'entreprise quitte le navire le premier* », a-t-il déclaré à la presse à la sortie du Conseil des ministres. Evoquant « *un cas véritablement de mauvais comportement d'entreprise* » et un manque de « *respect vis-à-vis des 55.000 salariés du groupe Alcatel-Lucent* », le ministre a considéré qu'« *il faut que les dirigeants d'entreprise comme les politiques prennent conscience que nous sommes collectivement responsables dans ce genre d'affaires* ».

Conférence climat : Bartolone « pas à la hauteur » de l'événement pour Royal

ENVIRONNEMENT — Les propos du chef de file du PS aux élections régionales en Ile-de-France, Claude Bartolone, qui s'inquiète des désagréments que pourrait créer aux Franciliens la tenue en décembre de la conférence sur le climat au Bourget « *ne sont pas à la hauteur* », a réagi mercredi la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal. « *Il ferait mieux de trouver des solutions pour aider à la fluidité du trafic, pour que les Franciliens soient le moins gênés par l'organisation d'un événement qui est très important pour la France* », a-t-elle estimé sur i-Télé. La conférence de l'ONU sur les changements climatiques (COP 21) « *va faire rayonner la capitale et le pays* », a-t-elle ajouté. « *40.000 personnes qui viennent, c'est aussi beaucoup de pouvoir d'achat qui arrive.* »

Thomas Courbe nommé numéro deux du Trésor, administration clef de Bercy

NOMINATION — Le Conseil des ministres a approuvé mercredi la nomination de Thomas Courbe au poste de directeur général adjoint du Trésor. Il remplace Sandrine Duchêne, partie chez l'assureur AXA. Thomas Courbe était jusqu'ici secrétaire général de la prestigieuse direction, qui est l'un des centres névralgiques de l'analyse économique et de l'élaboration des politiques publiques en France. Né en 1972, avec une formation d'ingénieur dans le domaine de l'armement, il a notamment été directeur de cabinet de Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur (novembre 2010-mai 2012).

EN FRANCE

JUSTICE UN EX-CADRE DU FN JUGÉ POUR AVOIR FAIT CROIRE À UNE MONTÉE DE L'INSÉCURITÉ

Adrien Desport, ex-responsable du Front national en Seine-et-Marne, comparaissait mercredi devant le tribunal correctionnel de Meaux pour avoir détruit une dizaine de voitures afin de faire croire à une montée de l'insécurité en avril avec trois complices. Le jeune homme de vingt-cinq ans s'est dit « très peu fier » de ses actes. Le parquet réclame quatre ans de prison dont douze mois avec sursis et mise à l'épreuve.

MIGRANTS CATHERINE DENEUVE DÉNONCE LE MUR DE BARBELÉS DRESSÉ PAR LA HONGRIE



Amélie Nogués/AGF

Catherine Deneuve a dénoncé mercredi la clôture en fils de fer barbelés érigée par la Hongrie le long de sa frontière avec la Serbie pour empêcher l'entrée de migrants, jugeant « vraiment incroyable de se conduire comme ça ». L'actrice, qui s'exprimait sur la i-Télé, a fustigé l'« égoïsme très grand » qui règne au sujet de la gestion des migrants en Europe.

INCENDIE À PARIS LA PISTE CRIMINELLE PRIVILÉGIÉE

La piste criminelle est privilégiée dans l'incendie qui a fait huit morts mercredi matin dans un immeuble situé au nord de Paris. Un homme de trente-six ans, qui avait sur lui une bougie et un briquet, a été interpellé « à proximité » du 4, rue Myrha où s'est déclenché l'incendie, et a été placé en garde à vue. « La piste criminelle est privilégiée », a confirmé le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, sur Europe 1. C'est le plus grave incendie d'immeuble depuis 2005 à Paris.

LOUPS LES ASSOCIATIONS SAISISSENT LE CONSEIL D'ÉTAT

Les principales associations environnementales ont annoncé mercredi avoir saisi le Conseil d'Etat contre les autorisations de destruction de loups accordées pour cette année par le gouvernement pour protéger les troupeaux. Dans un arrêté du 30 juin, le gouvernement a fixé à 36 le nombre de loups pouvant être abattus dans le cadre de la protection des troupeaux, contre 24 l'année précédente (19 au final avaient été tués).

COLLISION UNE AUTOMOBILISTE PERCUTÉE PAR UN TRAIN

Une femme a été tuée mercredi matin dans une collision sur un passage à niveau à Foëcy (Cher) entre sa voiture et un train express régional (TER) circulant entre Bourges et Vierzon. La circulation ferroviaire a été totalement coupée entre Vierzon et Bourges durant toute la matinée. La victime était seule dans le véhicule. Une enquête a été ouverte pour savoir s'il s'agissait d'un accident ou d'un acte volontaire. Selon la SNCF, les demi-barrières étaient bien baissées au moment de la collision.

À L'ÉTRANGER

UKRAINE LES SANCTIONS DE L'UNION CONTRE MOSCOU PROLONGÉES

Les ambassadeurs des vingt-huit Etats membres de l'UE ont annoncé mercredi le prolongement de six mois, jusqu'au 15 mars 2016, des sanctions, interdiction de visa et gel d'avoirs, contre 150 personnalités russes et chefs rebelles de l'est de l'Ukraine pour leur implication dans le conflit. Ces sanctions arrivaient à expiration le 15 septembre. En juin dernier, l'Union avait déjà prolongé les sanctions imposées à l'été 2014 contre des pans entiers de l'économie russe, jusqu'à fin janvier 2016.

INDONÉSIE JAKARTA VEUT RÉDUIRE DE 29 % SES ÉMISSIONS D'ICI À 2030

L'Indonésie, l'un des plus importants émetteurs de gaz à effet de serre, va s'engager à réduire ses émissions de 29 % d'ici à 2030, un objectif légèrement supérieur mais plus éloigné dans le temps que le précédent, a indiqué mercredi une ministre. Jusque-là, Jakarta avait fixé 2020 comme échéance et 26 % comme objectif. Peu de détails ont été communiqués sur la manière dont l'archipel compte procéder.

PROCHE-ORIENT KERRY CROIT À UNE REPRISE DES POURPARLERS ISRAËLO-PALESTINIENS



Andrew Burken/Getty Images/AGF

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a déclaré mercredi qu'il croyait en une possible relance des pourparlers de paix entre Israël et les Palestiniens, au lendemain d'une offre en ce sens du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. « Je crois qu'il y a une chance et je pense qu'il est impératif que nous ne perdions pas de vue cette question d'un iota », a estimé John Kerry.

SYRIE ATTENTAT DANS UN FIEF DU RÉGIME

Au moins dix personnes ont été tuées et des dizaines blessées mercredi en Syrie dans un attentat à la voiture piégée dans la ville de Lattaquié, un fief du régime de Bachar Al Assad, selon un média officiel. La région côtière de Lattaquié est le bastion de la communauté alaouite, la confession de la famille Assad, et a été relativement épargnée par le conflit qui fait rage en Syrie depuis mars 2011. Dans la capitale Damas, autre fief du régime, deux étudiants ont été tués par des obus de mortier.

CHINE PREMIER FILM NON CENSURÉ SUR UN AMOUR HOMOSEXUEL

Pour la première fois, la diffusion d'un film ayant pour thème principal un amour homosexuel a été autorisée par les autorités chinoises. Une première saluée mercredi par les militants de la cause homosexuelle, dans un pays où la censure reste sévère et moralisatrice. « Seek McCartney », du réalisateur Wang Chao, attendait le feu vert depuis douze mois. Pékin a dépenalisé l'homosexualité en 1997.

RETROUVEZ
L'ÉDITO ÉCONOMIQUE DE
FRANÇOIS VIDAL

TOUS LES JOURS
À 7H10
SUR RADIO CLASSIQUE

Les Echos

SUR



Ouverture et curiosités

« Coup de pouce de l'Arcep pour déployer la 4G » - Les Echos

Le régulateur a réglé un différend en faveur de Free dans une affaire l'opposant à Orange sur le raccordement des sites mobiles.

Le sujet est technique, mais il n'est pas sans conséquence dans la bataille pour le très haut débit mobile que se livrent les opérateurs. L'Arcep vient de donner raison à Free à l'occasion du règlement d'un différend avec Orange sur la mutualisation de prestations d'hébergement d'équipements et de collecte de données. L'affaire remonte à fin 2014. Free avait demandé à l'époque l'autorisation à Orange d'utiliser l'infrastructure initialement prévue pour faire passer du trafic Internet fixe pour faire aussi circuler des flux mobiles. Les antennes mobiles sont en effet reliées entre elles par des liens en cuivre ou en fibre (on parle de « liens de collecte »).

Free s'est beaucoup appuyé sur le dégroupage de la boucle locale de cuivre pour relier ses sites mobiles entre eux. Il a récemment entrepris d'investir dans la fibre pour remplacer le cuivre, ce qui permet d'offrir un meilleur débit et de faire transiter un volume plus important de données. Mais il souhaite utiliser en complément les liens de collecte en fibre optique (LFO) d'Orange qui sont utilisés pour le fixe.

L'opérateur historique a voulu facturer cette prestation supplémentaire pour le mobile, car le contrat n'était par définition plus le même. Free estimant qu'il payait déjà pour le fixe ne voulait pas payer davantage pour le mobile, alors que l'infrastructure est la même. Selon nos informations, la facture pouvait passer du simple au double, voire au triple, pour l'opérateur fondé par Xavier Niel. Le montant réglé chaque année pour utiliser les infrastructures d'hébergement et de collecte d'Orange s'élève à plusieurs dizaines de millions d'euros.

« Equité »

Saisi par Free, le gendarme des télécoms lui a donc donné raison. La décision pourra faire jurisprudence pour les autres opérateurs qui veulent aussi mutualiser les liens de collecte. Pour le trublion des télécoms, c'est un petit obstacle en moins dans la construction de son réseau très haut débit mobile. Même s'il doit évidemment poursuivre en parallèle le déploiement des antennes et acquérir les fréquences nécessaires pour le très haut débit.

Pour l'Arcep, il s'agit d'une décision « d'équité » qui vaut « pour l'ensemble des opérateurs ». « Cela va dans le sens de la clarification des objectifs de la régulation. Nous voulons libérer l'investissement et l'innovation sur le territoire, commente Sébastien Soriano, son président. Cette décision va aussi dans le sens de la convergence entre le mobile et le fixe qui guide l'évolution du secteur ». Pour le régulateur, ce n'est pas à l'opérateur historique de « décider quelle utilisation il peut être fait de la fibre par les autres opérateurs ». Orange, qui plaide depuis plusieurs années pour une régulation plus « symétrique » entre opérateurs, en est pour ses frais. Il devrait faire appel.

« Un Beethoven mutin et mutant au Parc Floral » - Le Monde

Un Beethoven mutin et mutant au Parc floral

Le festival parisien Classique au vert a offert l'intégrale des concertos pour piano et une prestation de grande classe

MUSIQUE

Le Parc floral de Paris, qui se situe à l'orée du bois de Vincennes, offre un condensé des principaux bouleversements de l'humanité. Le premier massif aménagé après l'entrée invite à remonter aux origines du monde et à imaginer la « soupe primitive » d'où a émergé la vie. Un autre retour vers le passé attendait le visiteur, les 29 et 30 août, au cœur de l'immense jardin. Il est d'ordre musical et concerne le big bang connu sous le nom de Beethoven.

Le festival Classique au vert, qui se déroule jusqu'au 13 septembre, en rend compte par une « Odyssée beethovenienne » qui consiste à donner l'intégrale des concertos pour piano sous une forme en vogue à l'époque du compositeur, mais passée de mode aujourd'hui : celle du pianiste dirigeant depuis son clavier.

Deux solistes de renom ont été requis pour l'occasion, chacun avec un orchestre différent, et ils ont inscrit deux concertos à leur programme (la pièce manquante de l'intégrale étant confiée à de jeunes interprètes dans le volet « off » du festival). Pour amorcer l'odyssée dans les meilleures conditions, samedi 29 août à 20 heures, le choix de François-Frédéric Guy s'imposait. Moins pour la correspondance des traits du pianiste avec ceux d'Ulysse (barbe et chevelure en broussaille) que pour son expé-

rience de capitaine au long cours des flots beethoveniens (nombreux enregistrements des sonates et des concertos).

Debout pendant la longue introduction du *Troisième concerto*, François-Frédéric Guy dirige par amples séquences, comme s'il prenait sa respiration dans l'espace aérien de l'Orchestre de chambre de Paris avant de plonger dans les eaux tumultueuses du piano. Très vite, assis au clavier, il donne l'impression de ne faire plus qu'un avec l'ensemble qui l'accompagne dans un périple géré d'une main de maître, de la prospection sereine à la conquête festive. Le public exulte. Environ 1500 personnes qui, pour seulement 6 euros (le prix d'accès au parc), ont droit à une prestation de grande classe.

N'étaient les cris d'oiseaux, les piailllements d'enfants et les fumées des cigarettes, le pavillon Delta érigé par la Mairie de Paris

**François-Frédéric
Guy est
admirable
et il sert
idéalement
une musique qui
va toujours plus
loin que l'horizon
qu'elle s'est fixé**

ferait presque oublier que le concert a lieu en plein air. Portée par un nouveau système de sonorisation, efficace et discret, l'acoustique y est en effet excellente. Classique, dans tous les sens du terme, le *Troisième concerto* illustre toutefois l'éclosion d'un compositeur sans équivalent.

Longues ovations du public

Selon le processus inverse de celui de la chrysalide : le papillon Mozart donne ici naissance à un ver à soie Beethoven du genre mutant à tête chercheuse. Cette qualité visionnaire dote le *Cinquième concerto*, « *L'Empereur* », de trajectoires aussi imprévisibles qu'édifiantes. Dans ce domaine, ô combien moderne, François-Frédéric Guy est admirable et il sert idéalement une musique qui va toujours plus loin que l'horizon qu'elle s'est fixé. Longues ovations du public et bis de circonstance : premier mouvement de la *Sonate au clair de lune*. La nuit est tombée et l'astre luit dans le ciel de Vincennes.

Le lendemain, à 16 heures, la suite de l'épopée beethovenienne (*Deuxième* puis *Premier concerto*) a lieu sous un soleil de plomb. Si François-Frédéric Guy avait déjà été seul maître à bord d'un vaisseau concertant, il s'agit d'une première pour Nicholas Angelich. Et cela se voit. Placé au centre du plateau entre les deux groupes de cordes de l'Orchestre national d'Ile-de-France (Ondif), le pianiste fait face au public.

**L'acoustique
du pavillon Delta
est excellente,
et ferait
presque oublier
que le concert
a lieu
en plein air**

L'œil rivé sur la partition, il se contente de battre la mesure et d'adresser quelques signaux à Ann-Estelle Medouze, premier violon solo de l'orchestre et chef relais.

Dans ces conditions, l'Ondif ne peut qu'accompagner ou encadrer le soliste. Jamais dialoguer avec lui. Le résultat n'est toutefois pas irrecevable. Oubliant parfois ses partenaires, Nicholas Angelich adopte une attitude mutine qui correspond assez bien à celle affichée par le compositeur dans ses deux premiers concertos. Grand enfant, Beethoven y joue avec les conventions comme en détournant les paroles d'une célèbre comptine : « *Il est passé par ici, il ne pass'ra pas par là.* » Une partie de cache-cache appelée à entrer dans l'Histoire. ■

PIERRE GERVASONI

Prochains concerts les 5, 6, 12 et 13 septembre.
classiqueauvert.paris.fr

« Rentrée des classes pour le climat » - L'Express

FORUMS

Rentrée des classes pour le climat

Septembre, la rentrée des classes de tous ceux qui veulent « changer le monde » ? C'est devenu une tradition : à peine les valises des grandes vacances rangées démarre la saison des « grands-messes » qui réunissent plusieurs milliers de participants désireux de bâtir une économie plus responsable. Dans quelques jours, le Forum Convergences ouvre le bal, suivi du LH Forum/Positive Economy Forum et du World Forum de Lille en octobre. Que ce soit à Paris, au Havre ou à Lille, le climat va occuper une place spéciale dans les débats, en cette année de COP21, la conférence internationale qui rassemble 196 parties, en fin d'année, au Bourget.

Ces trois grands forums vont envoyer à leur manière, avec leur sensibilité propre, un message aux entreprises. Dans la lutte contre le réchauffement climatique, multinationales et PME doivent d'urgence prendre leur part. Si certaines admettent de longue date leur responsabilité et ferraillent au quotidien pour promouvoir des « solutions » – mot clef de cette année 2015 –, d'autres, encore trop nombreuses, pratiquent le « *business as usual* ». Difficile de leur jeter la pierre pour autant : sur fond de crise économique et de pression court-termiste, concilier affaires et climat demande un vrai courage stratégique et managérial. Car produire, innover, vendre, acheter « autrement » entraîne des bouleversements en profondeur de la pensée et de l'organisation. Pour autant, qu'il s'agisse d'agroalimentaire, de distribution, de BTP ou encore d'informatique, tous les *business models* doivent évoluer. Passer de la propriété à l'usage, réorganiser les circuits pour fonctionner en économie circulaire ou avancer en mode collaboratif implique de bouleverser les habitudes, de casser les silos...

A leur niveau, les collaborateurs peuvent aussi apporter leur contribution, avec leurs compétences et leur expertise propres. Certains optent même pour un métier vert ou engagé comme consultant RSE, commercial en produits durables ou encore *fundraiser* pour une ONG. Attention

aux désillusions : sur fond de quête de sens au travail, l'envie romantique de changer le monde ne suffit plus à séduire les recruteurs ! Plus les entreprises intègrent le développement durable (DD) dans leur stratégie, plus elles recherchent des « moutons à cinq pattes » qui maîtrisent une fonction, un secteur et les bases – au moins – du DD. Chaque collaborateur a aussi le pouvoir de se transformer en « consomm'acteur ». Manger, s'équiper, se déplacer peuvent devenir des actes militants !

Le climat est devenu un nouveau levier de compétitivité. Et, à terme, la survie des entreprises qui refusent de le voir est menacée. Véritables sources d'inspiration pour les décideurs comme pour le citoyen, ces trois forums sont à arpenter sans modération ! ●

8^e Forum mondial Convergences, du 7 au 9 septembre 2015, Paris. www.convergences.org

4^e édition du LH Forum/Positive Economy Forum, du 16 au 19 septembre 2015, Le Havre. www.positiveeconomy.co

9^e édition du World Forum de Lille, le forum mondial de l'économie responsable/World Forum for a Responsible Economy, du 20 au 22 octobre 2015, Lille. www.worldforum-lille.org/

BUSINESS ET SENS, DES VIDÉOS SUR LE WEB

Concilier business et sociétal, est-ce vraiment possible ? C'est le pari des B Corporations, ou B Corp pour les initiés. S'agit-il d'un énième slogan marketing ou



d'une véritable innovation ? Le point avec Elisabeth Laville, fondatrice du cabinet Utopies, et Antoine Lemarchand, président de Nature & Découvertes.

Rejoignez le débat → www.lexpress.fr/business-et-sens

N° 3348 / 2 septembre 2015

« Les nouveaux téléphones rendent la justice aveugle » L'Express

« Les nouveaux téléphones rendent la justice aveugle »

Après l'attentat manqué du Thalys, le procureur de Paris, François Molins, revient sur les difficultés de mener à bien les enquêtes criminelles depuis l'arrivée sur le marché de smartphones protégés par un chiffrement total. Il répond aussi aux polémiques sur la révision des accords de Schengen et les contrôles au faciès.

Par Emmanuel Paquette et Eric Pelletier - Photo : Emmanuel Fradin pour L'Express

Le 11 août dernier, vous avez signé dans le New York Times, avec trois de vos homologues, américain, britannique et espagnol (1), une tribune intitulée « Quand le chiffrement des téléphones bloque la justice ». Pourquoi une telle initiative ?

↳ Partout, les magistrats chargés de la lutte contre le crime se trouvent confrontés à une situation nouvelle et inquiétante lorsqu'ils tentent de faire progresser leurs enquêtes grâce à l'exploitation des téléphones mobiles. Cela concerne particulièrement les smartphones de dernière génération, comme les iPhone 6 et les Samsung Galaxy S 6 équipés d'Android. En septembre 2014, Apple et Google, qui contrôlent 96 % du marché mondial, ont modifié leurs systèmes d'exploitation de manière à garantir un chiffrement total des appareils. Désormais, la totalité des données sont devenues inaccessibles à quiconque ne possède

pas le code de déblocage. Seul l'utilisateur en est le détenteur. Ni Apple ni Google n'en ont connaissance. Cette garantie de confidentialité absolue s'est même imposée comme un argument de marketing majeur auprès des clients afin de protéger leur vie privée. La justice devient aveugle en la matière.

La France ne dispose-t-elle pas de calculateurs capables de casser un chiffrement souvent limité à quatre ou six chiffres ?

↳ Il était possible de le faire par le passé, mais, avec les nouvelles générations de mobiles, nous n'y arrivons plus.

Le recours à la téléphonie ne représente cependant pas votre unique moyen d'enquête...

↳ Non, bien sûr. Mais ce moyen de communication s'est imposé comme un élément essentiel pour faire aboutir les investigations, que ce soit dans le domaine du terrorisme ou du crime organisé. Autre exemple : en matière

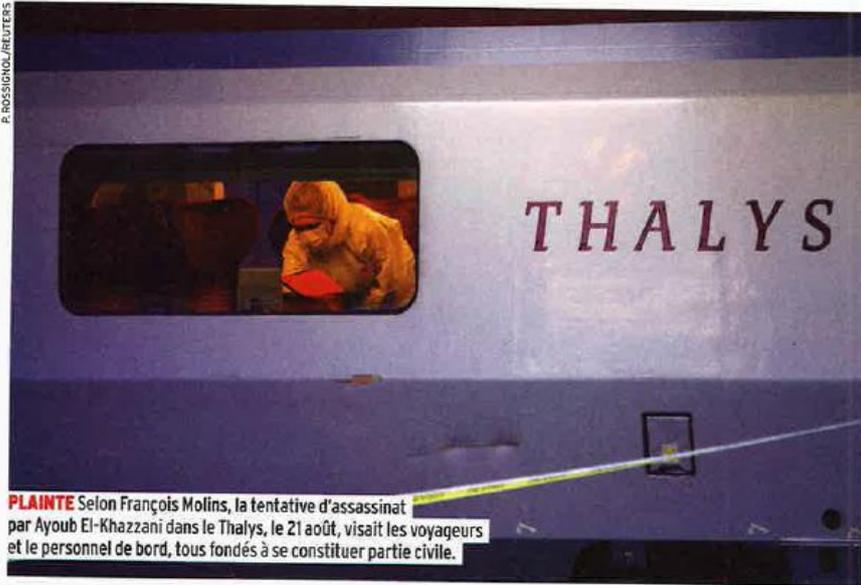
d'abus sexuels, certains auteurs aiment filmer les sévices qu'ils font subir à leurs victimes. Les preuves de l'infraction sont bel et bien là, sous les yeux des enquêteurs, mais hors d'atteinte. Dans notre tribune, nous rappelons le cas de ce père de famille de six enfants tué par balles, près de Chicago. Deux smartphones ont été retrouvés à côté de la victime, mais ils étaient protégés par un code confidentiel. Les données qu'ils contenaient auraient pu faire progresser les investigations. L'assassin court toujours.

Vous êtes chargé des poursuites dans toutes les affaires de terrorisme. Avez-vous été freiné dans vos enquêtes par ces dispositifs ?

↳ J'évoquerai un cas précis. Dans l'affaire Sid Ahmed Ghlam [NDLR : l'étudiant islamiste suspecté d'avoir voulu s'attaquer, en avril dernier, à une église à Villejuif et d'avoir tué une jeune femme, Aurélie Châtelain], nous ●●●

106 / Interview / **Terrorisme**

L'EXPRESS



PLAINTE Selon François Molins, la tentative d'assassinat par Ayoub El-Khazzani dans le Thalys, le 21 août, visait les voyageurs et le personnel de bord, tous fondés à se constituer partie civile.

dispositif nous permettant d'accéder aux données nécessaires aux investigations, soit les pouvoirs publics devront tôt ou tard légiférer afin de les y contraindre.

Vos opposants estiment qu'en faisant cela des dictatures pourront surveiller les téléphones des dissidents...

↳ En France, pas plus qu'aux Etats-Unis, nous ne vivons dans une dictature. Dans ces Etats de droit, la loi définit les instruments donnés à la puissance publique pour porter des atteintes à la vie privée proportionnel-

lement à la gravité des faits. Pourquoi ferait-on un sort différent au téléphone portable alors que la loi autorise, pour des infractions graves, qu'elle énumère précisément, la sonorisation [NDLR : la pose de micros] d'un domicile privé ou d'un véhicule ?

Au-delà des smartphones, rencontrez-vous les mêmes difficultés avec des applications très populaires comme Skype ou WhatsApp ?

↳ La dernière édition du magazine en français de l'organisation Etat islamique, *Dar al-Islam*, présente à ses recrues la liste des règles de sécurité à prendre en matière informatique. Elle recommande le secret et préconise notamment le recours à des logiciels de chiffrement. Dans une affaire récente, nous avons pu accéder à des photos envoyées par WhatsApp uniquement grâce à la collaboration d'un tiers ayant accepté de nous présenter ce message.

Les responsables présumés des trois derniers attentats en France, à Villejuif, à Saint-Quentin-Fallavier et, plus récemment, dans le Thalys, ne se revendiquent pas comme des ●●●

●●● avons retrouvé un téléphone dans lequel nous n'avons toujours pas pu « entrer ». En matière de trafics de stupéfiants, les situations de ce genre se présentent quotidiennement !

Le seul moyen d'accéder aux données du smartphone d'un suspect est donc de lui demander de livrer son code ?

↳ Tout à fait. J'ajoute que, sur certains appareils de dernière génération, ce seul élément ne suffit pas : il est également nécessaire d'utiliser l'empreinte digitale du propriétaire pour le débloquer. Or nous rencontrons un cas dans lequel l'empreinte n'est pas celle du suspect, mais celle d'un proche ! Cette personne est susceptible de se trouver dans un pays lointain et donc inaccessible. Je ne vous parle pas d'un roman noir, mais d'une affaire de terrorisme traitée en ce moment même.

Peut-on imaginer, alors, qu'une loi oblige un suspect à donner son code sous peine de poursuites ?

↳ Toute personne mise en cause a droit au silence. Vous ne pouvez pas l'obliger à coopérer, compte tenu des normes constitutionnelles et conventionnelles applicables.

Reconnaissez que le chiffrement conserve beaucoup d'avantages : empêcher un cybercriminel ou un voleur de téléphone d'accéder à vos données personnelles, garantir le secret des affaires des entreprises... Mais aussi protéger les citoyens d'une collecte massive de renseignements. Une nécessité après l'affaire Snowden.

↳ Nos demandes interviennent en effet après les révélations de cet ancien consultant de l'agence de sécurité américaine. Cela engendre une certaine confusion dans l'esprit de beaucoup de gens. A la suite de cette affaire, Apple et Google ont cherché à rassurer leurs clients en rendant inviolables leurs systèmes. Mais il faut poser les termes du débat. Nous ne cherchons pas à interdire le chiffrement ni, bien sûr, à enregistrer massivement des données, nous souhaitons seulement permettre l'accès ponctuel à des informations, sous l'autorité d'un magistrat, afin de faire avancer une enquête. Nous devons trouver un point d'équilibre entre la protection de la vie privée et les impératifs de sécurité de la vie publique. Des acteurs incontournables comme Google ou Apple doivent être placés face à leurs responsabilités. Soit ils proposent un

108 / Interview / **Terrorisme**

L'EXPRESS

●●● **terroristes. Faut-il y voir une nouvelle stratégie ? Ont-ils reçu des consignes ?**

→ Il est difficile de répondre à cette question de manière définitive. Nous observons deux attitudes distinctes de la part de Daech après des attentats. La première consiste à revendiquer très rapidement certains actes, comme l'attaque du musée du Bardo, à Tunis. La seconde vise à encenser les assaillants quelques semaines après les faits, en les présentant comme des héros, comme ce fut le cas pour Sid Ahmed Ghlam à Villejuif ou Yassin Salhi à Saint-Quentin-Fallavier. Ce « proto-Etat » qu'est Daech a pour priorité de se constituer une armée et de recruter des djihadistes. Ceux qui ne peuvent grossir les rangs des combattants en Irak et en Syrie sont incités à réaliser des attentats en Europe, et notamment en France. Pour ce faire, ils peuvent compter sur des réseaux. On peut ainsi distinguer cinq profils différents. Celui qui part en Irak ou en Syrie et revient endurci en Europe. Celui qui, à l'inverse, rentre déçu ou repent. Les traumatisés, témoins ou acteurs de scènes horribles. Ceux qui ne peuvent partir. Et, enfin, des personnes déjà condamnées, qui ont purgé leur peine, mais qui demeurent très dangereuses, à l'image des frères Kouachi. Il faut souligner en outre la grande porosité entre la petite et moyenne délinquance, d'une part, et le terrorisme, d'autre part.

Pensez-vous que ce soit le cas d' Ayoub El-Khazzani, l'assaillant du Thalys ?

→ Nous pensons qu'il a disposé de complicités. Il avait toute la panoplie du terroriste : le fusil d'assaut, les neuf chargeurs, le pistolet, le cutter...



OBSTACLE La Justice ne parvient pas à faire parler un téléphone saisi dans l'affaire Sid Ahmed Ghlam.

Les policiers ont aussi saisi une dizaine de crayons dans son sac. A quoi étaient-ils destinés, selon vous ?

→ Pas à faire du dessin en tout cas. Les enquêteurs pensent, que bien « aiguisés », chacun de ces objets pouvait être utilisé comme arme. Si El-Khazzani monte en bout de rame, avec tout son arsenal, c'est sans doute pour remonter les wagons un à un. La tentative d'assassinat concerne donc les voyageurs et le personnel de bord qui auraient pu se trouver à portée d'El-Khazzani. Chacun d'entre eux peut ainsi se constituer partie civile.

Comprenez-vous le débat sur les « fiches S », pour « Sûreté de l'Etat », inefficaces pour empêcher le passage à l'acte ?

→ La fiche S ne permet pas une

arrestation, mais elle vise à mieux surveiller un individu, à enrichir les informations le concernant, en fonction de ses déplacements, notamment. Elle est éminemment utile. Concernant El-Khazzani, ce dispositif a ainsi permis aux Allemands de signaler son voyage entre Berlin et Istanbul au mois de mai. A priori, il n'y a aucun loupé.

Pour autant, aucun service n'a été capable de détecter ses déplacements au sein de l'espace Schengen. Faut-il modifier cet accord à la lumière du risque terroriste ?

→ Toutes les organisations doivent s'adapter aux situations, et Schengen doit sans doute évoluer : la problématique des migrants le démontre bien. Mais il s'agit d'une responsabilité politique.

Craignez-vous justement que des recrues de Daech se glissent parmi le flot de réfugiés ?

→ Une telle hypothèse ne peut être exclue. Mais l'organisation a bien d'autres moyens de faire entrer des volontaires, dont certains sont européens. Aujourd'hui, les djihadistes ont moins recours au transport aérien. Ils utilisent de plus en plus la voie routière ou ferroviaire en passant par la Grèce, l'Albanie, la Moldavie ou la Bulgarie afin de contourner les contrôles. Nous avons donc besoin de renforcer la coopération policière et judiciaire avec tous les pays.

Préférez-vous, comme Alain Vidalies, secrétaire d'Etat aux Transports, le risque de la discrimination à celui de l'inaction ?

→ Je ne me laisserai pas entraîner dans cette polémique. Des contrôles systématiques paralyseraient la vie économique du pays. Je peux simplement vous dire que, sous l'autorité du parquet, les contrôles d'identité et les fouilles de véhicules ont été renforcés à Paris dans le strict respect du droit. ●

(1) Cyrus Vance Jr, procureur de Manhattan, Adrian Leppard, chef de la City of London Police, Javier Zaragoza, procureur général de l'Audience nationale espagnole.

LE OUI AU CHIFFREMENT D'AXELLE LEMAIRE

La tribune publiée dans le quotidien américain The New York Times par le procureur de Paris, François Molins, et ses homologues américain, britannique et espagnol n'est pas du goût de la secrétaire d'Etat au numérique, Axelle Lemaire. « Pour ma part, je suis favorable au chiffrement car cela permet de garantir la protection des données personnelles des usagers », explique-t-elle à L'Express. En pleine préparation d'un projet de loi sur le numérique, la socialiste se range du côté de l'Organisation des nations unies qui, dans un rapport en mai dernier, estimait que ces technologies protègent la liberté d'expression et les droits de l'homme de certains gouvernements désireux de contrôler leur population. **Marcelo Westfreid**

« Royaume Uni : les contrats "zéro heure" ont bondi de 20% » - Le Figaro Eco

Le nombre de Britanniques déclarant être employés dans le cadre d'un contrat dit "zéro heure", c'est à dire sans garantie d'horaire ou de salaire minimal, a augmenté de près de 20% en un an, montrent des statistiques officielles publiées mercredi. Ces contrats extrêmement flexibles sont particulièrement répandus dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, des services aux personnes et de l'éducation, mais ils sont accusés d'entretenir la précarité.

L'Office national de la statistique (ONS) estime le nombre de personnes employées dans ce cadre à 744.000, soit 2,4% de la population active, au deuxième trimestre, contre 624.000 un an plus tôt. Une partie de cette hausse pourrait être liée au fait que certaines personnes ont pris conscience du fait qu'elles étaient employées dans le cadre d'un contrat "zéro heure", explique l'ONS.

En janvier, une étude de l'ONS avait conclu, en s'appuyant sur le nombre de contrats et non les déclarations des salariés, que le nombre d'emplois offerts aux conditions "zéro heure" était stable autour de 1,5 million. Le taux de chômage en Grande-Bretagne a baissé ces deux dernières années plus rapidement qu'ailleurs en Europe, revenant à 5,6%. Mais certains économistes expliquent ce recul avant tout par le développement des travailleurs indépendants et d'autres formes de travail sans garantie.

Les partisans des contrats "zéro heure" estiment qu'il offre aux employeurs une flexibilité nécessaire. "Les contrats 'zéro heure' constituent un rappel douloureux du fait que le marché britannique du travail est à deux vitesses", a déclaré de son côté Frances O'Grady, la secrétaire générale de la fédération syndicale Trades Union Congress, en réaction aux statistiques de l'ONS. Selon l'institut de la statistique, 40% des signataires d'un contrat zéro heure disent souhaiter travailler davantage.

« En Turquie, les autorités accentuent la pression sur les médias » - Le Monde

En Turquie, les autorités accentuent la pression sur les médias

Deux journalistes britanniques de la chaîne Web Vice News ont été arrêtés, et des médias proches de la confrérie Gülen sont inquiétés

ISTANBUL - correspondant
Mardi 1^{er} septembre à l'aube, des enquêteurs escortés par de nombreux policiers ont perquisitionné les locaux de vingt-trois entreprises du groupe Koza Ipek, à Ankara. Décrit comme proche du prédicateur Fethullah Gülen, Koza Ipek, spécialisé dans les mines et l'énergie, est également propriétaire de plusieurs médias, notamment les journaux *Bugün*, *Millet*, le site BGNNews, com ainsi que les chaînes de télévision Bugün TV et KanalTürk.
En guerre contre les Kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit en Turquie) et contre le groupe Etat islamique (EI), le régime turc n'en a pas oublié pour autant de ferrailler sur son troisième front, ouvert en 2013 contre

l'ennemi interne », la confrérie de Fethullah Gülen, exilé aux Etats-Unis. L'homme est un ancien allié du président Recep Tayyip Erdogan, devenu sa bête noire après avoir diffusé des révélations sur la corruption du premier cercle du pouvoir.
Fuat Avni, la pythie des médias sociaux, avait prédit quelques jours plus tôt le coup de filet de la police contre le groupe Ipek. « Erdogan a ordonné de réduire les médias critiques au silence », avait-il expliqué sur son compte Twitter, indiquant que les quotidiens d'opposition *Sözcü*, *Taraf* et *Cumhuriyet*, ainsi que les médias du groupe Dogan (*Hürriyet*, *Radikal*, *CNN Türk*) étaient aussi sur la liste.
Koza Ipek, dont les filiales ont perdu plus de 10 % de leur valeur boursière après les ratés, est accusé de financer « le groupe terro-

« Les autorités turques poussent leur mépris de la liberté des médias à un nouveau niveau »

JOHANN BIHR
Reporters sans frontières

riste güleniste ».
Les médias du groupe se voient reprocher de diffuser sa propagande. Bien que figurant sur la liste des entreprises visées par le mandat, leurs locaux n'ont pas été perquisitionnés, comme l'a confirmé Erhan Basyurt, le rédacteur en chef de *Bugün*.
Mardi matin, *Bugün* a publié des informations sur la fourniture

d'armes à des combattants islamistes en Syrie. Pour avoir révélé, il y a quelques mois, la nature de plusieurs chargements à destination du front syrien, Can Dundar, rédacteur en chef du quotidien *Cumhuriyet* (social-démocrate, indépendant), s'est retrouvé sous le coup d'une enquête pour « terrorisme ». Hidayet Karaca, directeur de la chaîne de télévision Samanyolu (proche des fethullahci), est en prison depuis décembre 2014 sous le même chef d'accusation.
L'accusation de « terrorisme » a la cote auprès des juges. Lundi 31 août, un tribunal de Diyarbakir a inculpé deux journalistes britanniques de la chaîne Internet Vice News, ainsi que leur traducteur irakien, pour « participation à des activités terroristes » pour le compte de l'EI. Il a ordonné leur maintien en détention jusqu'à

leur procès. Le 27 août, peu après s'être entretenus avec de jeunes militants du PKK à Diyarbakir, la grande ville kurde du sud-est de la Turquie, Jake Hanrahan et Philip Pendlebury ont été interpellés au motif qu'ils n'avaient pas les accréditations nécessaires.

Dénégation d'Ankara

Leur avocat, Tahir Elci, a vu une forme d'intimidation du gouvernement à l'égard des médias étrangers venus couvrir la reprise, depuis juillet, des violences entre les rebelles kurdes du PKK et l'armée d'Ankara. « En détenant illégalement des journalistes étrangers, les autorités turques poussent leur mépris de la liberté des médias à un nouveau niveau », a fulminé Johann Bihr, de Reporters sans frontières (RSF). Les autorités turques se sont défen-

dues de tout rôle dans leur arrestation. « Nous ne sommes pas satisfaits qu'ils aient été arrêtés (...), c'est une procédure judiciaire », a assuré mardi une source gouvernementale.

Au moment où la Turquie se prépare à « la répétition » - selon l'expression du président Recep Tayyip Erdogan - des législatives du 7 juin, qui ont privé les islamoc-conservateurs du Parti de la Justice et du développement (AKP) de leur majorité absolue au Parlement, l'opposition redoute un nouveau tour de vis. M. Erdogan compte sur le scrutin du 1^{er} novembre pour reconquérir sa majorité parlementaire alors que les sondages donnent à l'AKP tantôt une hausse de 2 %, tantôt une baisse, le faisant passer de 41 % le 7 juin, à 38 %.

MARIE JEGO